

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

| | | | | | |
|----------------|----|----------------|----|------------------------------|----|
| SANTE PUBLIQUE | 07 | INFRASTRUCTURE | 03 | BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 03 |
| EDUCATION | 11 | SOCIAL | 03 | ADMINISTRATION | 27 |
| DEFENSE | 02 | ECONOMIE | 02 | RURAL | 05 |

N° 2313

26 Mai 2021

26 May 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 1 | Reference | 002/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire |
| | Titre/objet | AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021 |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | 003/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°004 DU 07 MAI 2021 RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CEAC - CHEFFERIE MBANGA BAKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 3 | Reference | N°0875/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°0875/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 04MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ; |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 4 | Reference | 001/ONIT/SUPSO I SUPSO-ITB/2021 Lire |
| | Titre/objet | OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001/ON.IT/ SUPSO I SUPSO -LTB/2021 OF 04/05/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF BUILDINGS IN BAMETOUH, KEDJOWI KEKU IN TUBAH COUNCIL, MEZAMDIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON.CONSTRUCTION OF TWO BUILDING FOR REPRODUCTION. EQUIPMENT AND FOOTBATH (300M2:272M2); A BOREHOLE WITH WATER TOWER AND TANK; A SAS OF 20M2 WITH CLEANING EQUIPMENT; A STORE AND OFFICE ON 50M2; A 250M FENCE; CANALISATION BAMETOUH. KEDJOM KEKU IN TUBAH, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON. EXTENSION OF SUBMISSION DATE SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER; WITHIN THE FRAMEWORK OF THE EXECUTION OF THE 2021 SUPSO/PRODEL BUDGET, THE PRESIDENT OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION COMMON INITIATIVE GROUP "SUPSO CIG" BOD HEREBY LAUNCHES BY EMERGENCY PROCEDURE, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/SUPSO/SUPSOITB/2021 OF 04/05/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF BUILDINGS IN BAMETOUH, KEDJOM KEKU IN TUBAH COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON IN THE FOLLOWS:- SUBMISSION OF BIDS: EACH BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH SHALL BE SIGNED BY THE BIDDER OR BY A DULY AUTHORIZED REPRESENTATIVE AND PRESENTED IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH. THESE SHALL BE SUBMITTED IN ONE SEALED PACK CONTAINING THREE (3) ENVELOPES; (A: ADMINISTRATIVE FILE, B: TECHNICAL FILE, C: FINANCIAL FILE). THE SEALED PACK SHALL BEAR NO INFORMATION ON THE ENTERPRISE, AND SHOULD REACH THE OFFICE OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION AT BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION AT LATEST THE 26/05/2021 AT 09:00 AM AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION SHALL READ SUBMISSION OF BIDS: EACH BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH SHALL BE SIGNED BY THE BIDDER OR BY A DULY AUTHORIZED REPRESENTATIVE AND PRESENTED IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH. THESE SHALL BE SUBMITTED IN ONE SEALED PACK CONTAINING THREE (3) ENVELOPES; (A: ADMINISTRATIVE FILE, B: TECHNICAL FILE, C: FINANCIAL FILE). THE SEALED PACK SHALL BEAR NO INFORMATION ON THE ENTERPRISE, AND SHOULD REACH THE OFFICE OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION AT BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION AT LATEST THE 31/05/2021 AT 09:00 AM AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|----------|--|
| 5 | <p>Reference 03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS TIC EN VUE DE L'APPUI AUX LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA CYBERSECURITE DES UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES PAR L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC.FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2021. IMPUTATION : 242 000</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 24-06-2021</p> |
|----------|--|

| | |
|----------|---|
| 6 | <p>Reference 0023/DM/C.ESSE/SG/SM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :-(LOT 2) : ETOUTOUA ;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|----------|---|

| | |
|----------|---|
| 7 | <p>Reference 001/ Préfet-W /2021/ DU 18/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°001/ PRÉFET-W /2021/ DU 18/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 3ÈME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| 8 | <p>Reference N°0908/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0908/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 11 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE CHAISES DE RECEPTION FAUTEUILS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|----------|--|

| | |
|----------|---|
| 9 | <p>Reference 002/ Préfet-W /2021/ DU 18/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°002/ PRÉFET-W /2021/ DU 18/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 4ÈME.MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL MINEDUB WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 10 | Reference | 002/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire |
| | Titre/objet | AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 11 | Reference | ADDITIF RECTIFICATIF N°06 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 010-2021 /G/ASCNPD/DG DU 25 MAI 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR : - LOT 1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT- LOT 2 : ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES REGIONALES)DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°06 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 12 | Reference | 004/AONO/C-Batié/CIPM-AI /2021 Lire |
| | Titre/objet | POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATFON RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP-RT EXERCICE 2021 LOT DESIGNATION IMPUTATION AUTORISATION LOT 1 EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT/RT DE NGOUONGOTI .SUR TA.XE .SOUS-PREFECTURE-PLAQUE LYCÉE AVEC BRETELLE VERS LE LYCÉE ET NZANU 55 27 351 01 641731 2254 821 IW03606 LOT 2 EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE M T/BT À BALAGOU LI (DJEUMGOU) 55 27 351 01 641731 2254 821 1W0360 LOT 3 EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ET BASSE TENSION (MT/BT) MONOPHASÉ DANS LE VILLAGE F3AHIALA AU QUARTIER MFEU DANS LA COMMUNE DE BATIÉ 55 27 351 01 641731 2254 821 IVV03608 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 18-05-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 13 | Reference | 003/DC/C-BATIE/SPM-AG/2021 Lire |
| | Titre/objet | POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET PRODUITS DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE BATIE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 04-06-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 14 | Reference | 005/AONOPU/OBC/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSÉ PAR LA PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONOPU/OBC/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2021 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 21-05-2021 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 15 | <p>Reference 0024/C/COM-ESSE/SG/SM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :-(LOT 1): NKOL-AVOLO II ;-(LOT 2) : ETOUTOUA ; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 16 | <p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 01 AU COMMUNIQUE N° 000037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 17 | <p>Reference 263/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°263/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2021 DU 25 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE AFFÉRENTES À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2020 DU 09 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGÉS DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE À LA FABRICATION, À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 18 | <p>Reference 000837/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 19 | <p>Reference 06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2. FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (PLANUT)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 20 | <p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 01 A LA DECISION N° 000732/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV (LOTS 1, 2, 3, 4 ET 5), EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 21 | <p>Reference 06/ 21/DM/C/PM/SG/SAG Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC /C-PM/SPM/CIPM//2021 DU 24/03/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHELLE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 22 | <p>Reference 002/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire</p> <p>Titre/objet AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 23 | <p>Reference ADDITIF N°05 A/S 008/AONO/CIPM/CMSOK/2021 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°005 DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOOUND (8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 24 | <p>Reference ADDITIF N° 001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CLOTURES A LA MIPROMALO - YAOUNDE EN (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 25 | <p>Reference ADDITIF N° 002 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 DU 17 MARS 2021 POUR L'INSTALLATION D'EAU ET D'ELECTRICITE A L'ANTENNE POLYVALENTE DE LA MIPROMALO A DIBOMBARI (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

#

RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference [003bis/AONO/C.NLA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 18/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLAJ DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-06-2021

27

Reference [008/DC/CUD/CIPM/2021 DU 26 Mai 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LE SERVICE D'HYGIENE ET LES INSPECTIONS ENVIRONNEMENTALES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-06-2021

28

Reference [392/PR/MINMAP/DRNO OF 25/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLIC NOTICE N° 392/PR/MINMAP/DRNO OF 25/05/2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

29

Reference [N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES VACCINS CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [001/C/Préfet-w/2021 DU 18/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/PRÉFET-W/2021 DU 18/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 3ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEDUB-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

31

Reference [02729/DV/MINDEF/01](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 02729/DV/MINDEF/01 DU 17 MAI 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 32 | Reference | 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 33 | Reference | N°0879/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°0879/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 05 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 34 | Reference | 000050/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire |
| | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 35 | Reference | 0023/C/COM-ESSE/SG/SM/2021 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/COM-ESSE/SG/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : ECOLE PUBLIQUE D'ESSE-VILLE GROUPE II, - (LOT 2) : ECOLE PUBLIQUE DE MENGOSSA ; - (LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, - (LOT 4) : CSI D'ONGANDI ; - (LOT 5) : MAISON DE LA FEMME DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 36 | Reference | 052/DM/CABTA 1er/SG/2021 Lire |
| | Titre/objet | DECISION MUNICIPALE N°052/DM/CABTA 1ER/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BTA RVCLPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL DANS LA COMMUNE DE BERTOUA IER, DEPARTEMENT DULOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 37 | <p>Reference 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 38 | <p>Reference 08/21/DM/C/PM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.PM/SG/CIPM/2021 DU 24/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT L,2 ET 3 EN PROCEDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 39 | <p>Reference N°21-005/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 21-0012/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°21-005/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 DU 15 AVRIL 2021RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET DES EFFECTIF (POE) DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETTES ET MOYENNES ENTREPRISES (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 40 | <p>Reference A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM DU 25 MAI 2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA FABRICATION, A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 41 | <p>Reference 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 42 | Reference | 000050/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire |
| | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| 43 | Reference | 0022/DM/C.ESSE/SG/SM/2021 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 2) : ECOLE PUBLIQUE DE MENGOSSA ; (LOT 4) : CSI D'ONGANDI ; (LOT 5) : MAISON DE LA FEMME.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE). |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| 44 | Reference | 07/21/DM/C/PM/SG/2021 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 03 /AOND/CPM/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE MESSING-NZIE DANS LE GROUPEMENT BAMENDDU (LOT N°L) ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE PENKA-MICHEL (LOT N°2). COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'DUEST.LE MAIRE DE LA CDMUNE DE PENKA-MICHEL |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| 45 | Reference | 008/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N° 008/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION ° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| 46 | Reference | 0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 Lire |
| | Titre/objet | DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE(PLANUT) |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [002/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 26/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIOM N°002/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LACOMMUNE DE NKONDJOCK. AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-06-2021

48

Reference [001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/MIMDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAMEDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REPARTIES EN 02 LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) . LOTI •CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA ; LOT 2:ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

49

Reference [N° 01/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 17 MAI 2021 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [ADDITIF N°03/A/C.EV/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°03/A/C.EV/CIPM/2021.OBJET: DAO N°07,08, 09,10 ET 11/AONO/C.EV/CIPM/2021 RESPECTIVEMENT POUR : -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOMO , DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ; -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLKOUGDA DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ; -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CSI DE NLOUDOU DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ; -LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLKOUGDA DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ; -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ARTÈRES DU CENTRE URBAIN D'EVODOULA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

51

Reference [01/AR/CBO/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 21 MAI 2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CBO/SG/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A DANG-PATOU ET BANGBEL DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 52 | <p>Reference 001/AR/CBO/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 /AR/CBO/CIPM DU 21 MAI 2021 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LIGUIM DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA. DEPARTEMENT DULOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 53 | <p>Reference 014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS VIDAS - KLITE - HEMOCULTURE A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 17-06-2021</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 54 | <p>Reference 002/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL Lire</p> <p>Titre/objet AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 55 | <p>Reference 005218/AONO/MINJUSTICE/CIPM//2021 DU 24 MAI 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005218/AONO/MINJUSTICE/CIPM//2021 DU 24 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA « EN PROCEDURE D'URGENCE »</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-06-2021</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 56 | <p>Reference N°02/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2021 DU 25/05/2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER (UN PETIT MOBILIER DE BUREAU (TABLES, CHAISES, ARMOIRES) A LA DD COMMERCE DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-06-2021</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 57 | <p>Reference N°1 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES DISPOSITIFS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 58 | Reference | 003/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 750 VOLONTAIRES PIONNIERS CUVÉE 2021 A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 25-05-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 59 | Reference | DC/C.BTA 1er/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C.BTA1ER/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DEBERTOUA IER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 16-06-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 60 | Reference | 002/DC/C.NLA/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CNLA/CIPM/2021 DU 17/05/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NCOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 16-06-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 61 | Reference | 005/DC/HGOPED/CIPM/2021 DU 25/05/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/CIPM/2021 DU 25/05/2021 POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS CONSOMMABLES AU LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2021 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 14-06-2021 |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 62 | Reference | 019/C/M/SG/CAD3/2021 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°019/C/M/SG/CAD3/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CEAC?CHEFFERIE MBANGA BAKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E. |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 63 | Reference | 013/AONO/CPTA/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CPTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE PITO A : AXE INTER ROUTE REGIONALE N° 16 (R0407) - LOPPERE NADDERE PROCEDURE D'URGENCE |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 15-06-2021 |

#

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference [014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 Mai 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE CONTAINERS AMENAGES POUR LA SECURISATION DES PONTS SUR LE WOURI ET LA DIBAMBA DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-06-2021

65

Reference [007/AONO/C.NLA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/NLA/CIPM/2021 DU 17/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DES MENAGES D'ASSOUMINDELE 3 DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-06-2021

66

Reference [06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU20 AVRIL 2021PORTANT PUBLICATION DE LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2. FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCEECONOMIQUE (PLANUT)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

67

Reference [007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-06-2021

68

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01 AU COMMUNIQUE N° 000037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [025/D13-116/ADPIR/MINSANTE/SG/DEP/UEP-BADEA](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION INTERNATIONALE RESTREINTE N° 025/D13-116/ADPIR/MINSANTE/SG/DEP/UEP-BADEA DU 11/05/2021 POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTES CHARGE DE REDIGER LES TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS POUR LA REALISATION DE L'ESQUISSE ARCHITECTURALE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-07-2021

70

Reference [N°007 /AONO/CA-GRAIII/ST/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 /AONO/CA-GRAIII/ST/CIPM/2021 DU 21/05 /2021 POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE D'INSPECTION ET VETERINAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-05-2021

71

Reference [N°0913/SUP'PTIC/DAG/SDM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0913/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 12 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION ET FAUTEUILS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

72

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 A LA DECISION N° 000732/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV (LOTS 1, 2, 3, 4 ET 5), EXERCICE 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

73

Reference [N°016/ASMI/MINHDU/PDVIR/CUY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°016/ASMI/MINHDU/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 5IÈME ET YAOUNDÉ 7IÈME.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 74 | Reference | 012/AONO/C-PTA/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/C-PTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT N° 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BADJOUA CENTRE-BABAYE SUR UN LINEAIRE DE SEPT (7) KM ; LOT N° 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TORROYE-DJIDDÉ-NDEGA, SUR UN LINEAIRE DE NEUF (9) KM. |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 15-06-2021 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 75 | Reference | N°013 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°013 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°02/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 76 | Reference | 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 77 | Reference | N° 001/AC/C-SOA/BMP/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021, POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 18-06-2021 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 78 | Reference | 002 /AC/COM-ESSE/CIPM/2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE COTATIONN°002 /AC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 26/05/2021LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE.POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES :(LOT 1) : ÉCOLE PUBLIQUE D'ESSE-VILLE GROUPE II, (LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 18-06-2021 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|---|--|
| 79 | Reference 02668/DV/MINDEF/01 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | COMMUNIQUE N° 02668/DV/MINDEF/01 DU 10 MAI 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES ET DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) SÀ LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE, À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST EN PROCÉDURE D'URGENCE. Autres Infrastructures N/A |
|-----------|---|--|

| | | |
|-----------|--|--|
| 80 | Reference 001/ONIT/APE/APE-ITB/2021 OF 25/05/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/APE/APE-ITB/2021OF 25/05/2021 FOR THETHE INSTALLATION OF A BOREHOLE, CONSTRUCTION OF POULTRY HOUSE AND A HATCHERY UNIT AND TWO BIO-SECURITY FENCES AROUND THE TWO UNITS IN BAMENDA I SUB DIVISION NW REGION,CAMEROON. (EMERGENCY PROCEDURE) Autres Infrastructures 10-06-2021 |
|-----------|--|--|

| | | |
|-----------|--|--|
| 81 | Reference 013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 Mai 2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL MANUEL DESTINE A L'APPUI DES COMITES D'HYGIENE ET SALUBRITE DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2021. Approvisionnements Généraux 29-06-2021 |
|-----------|--|--|

| | | |
|-----------|---|--|
| 82 | Reference 008/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CI-APRÈS DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, EN PROCEDURE D'URGENCE. Approvisionnements Généraux 03-06-2021 |
|-----------|---|--|

| | | |
|-----------|--|--|
| 83 | Reference 12/AONO/C-MDA/CIPM/21 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 BOUTIQUES AU MARCHÉ A DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE) Bâtiments et Equipements Collectifs 31-05-2021 |
|-----------|--|--|

| | | |
|-----------|--|---|
| 84 | Reference 014/AONO/CPTA/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AAONO/CPTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE AXE WL CHEF PADDE (MARCHÉ DE POISSON) - REGIONALE N° 16 (R0407) SUR 200 METRES LINEAIRES, EN PROCEDURE D'URGENCE. Bâtiments et Equipements Collectifs 15-06-2021 |
|-----------|--|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference [005/AONO/MINDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REPARTIES EN 02 LOTS (EN PROCEDURE DURGENCE) .LOT 1 :CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA ;LOT 2:ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-05-2021

86

Reference [009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

87

Reference [? 0185 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD /2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION ? 0185 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD /2021 DU 10 MAI 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5-SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOL) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL(6,25 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 36 467 02 33 00 05 22 50.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

88

Reference [N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES MANUELS GUIDES ET DES KITS DE TRAVAIL AUX SERVICES D'INSPECTION SANITAIRE VETERINAIRE ET AUTRES PROFESSIONNELS DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE ET HALIEUTIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

89

Reference [N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [Communiqué N°00126](#) [Lire](#)

90

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°00126 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINKOAMEYOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [N°06952/DC/CAA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

91

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-06-2021

Reference [Communiqué N°000127](#) [Lire](#)

92

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°000127 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

Reference [N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21](#) [Lire](#)

93

Titre/objet

COMMUNIQUE N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

Reference [Communiqué N°000124](#) [Lire](#)

94

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°000124 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'AXE AKOK-NDOE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [N°02/DC/CMAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

95

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-06-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 96 | Reference Communiqué N°000130 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°000130 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 97 | Reference N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-06-2021 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 98 | Reference N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-06-2021 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 99 | Reference N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|------------|---|
| 100 | Reference N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|------------|---|



COMMUNE DE BOT-MAKAK

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Critères d'évaluation |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>1- Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ; ● Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe ; ● Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ; ● Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ; ● Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil ; de niveau BAC + 3 ; ● Absence de la caution de soumission. <p>2- Critères essentiels</p> <p>A- Présentation de l'offre 03 éléments B - Références 06 éléments C - Personnel d'encadrement 10 éléments D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments E - Matériel 02 éléments</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>1-Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ; - Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ; - Absence de la caution de soumission. |
| 2 | Renseignements Complémentaires |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak), n° 699 364 059.</p> <p>Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.</p> |

2 Renseignements Complémentaires

Lire plutot

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak), n° 699 364 059.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 Autres

Lire plutot

PIECES N°002 : Règlement General de l'Appel d'Offre (RGAO)

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés dans le cadre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause de cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de manière à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante Maître d'Ouvrage.

Article 13 : Evaluation de l'offre

13.1. L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en volumes :

a. Volume 1 : Dossier administratif Il comprend :

i. Tous les documents attestant que le soumissionnaire :

- A souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;

2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli ;

3. Le détail estimatif dûment rempli ;

4. Le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires ;

5. L'échéancier prévisionnel de paiements le cas échéant.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sous réserve des dispositions de l'Article

17.2 Du RGAO concernant les autres formes possibles de Caution de Soumission.

13.2. Si, conformément aux dispositions du RPAO,

Les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même Appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts sur l'attribution de plus d'un lot.

Article 17: Caution de soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

i. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 18 : Propositions variantes des soumissionnaires

18.1. Lorsque les travaux peuvent être exécutés dans des délais d'exécution variables, le RPAO précisera ces délais, et indiquera la méthode retenue pour l'évaluation du délai d'achèvement proposé par le soumissionnaire à l'intérieur des délais spécifiés. Les propositions de délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes.

18.2. Excepté dans le cas mentionné à l'Article 18.3 ci-dessous, les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base de l'Autorité Contractante telle que décrite dans le Dossier

d'Appel d'Offres, et fournir en outre tous les renseignements dont l'Autorité Contractante a besoin pour procéder à l'évaluation de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails

de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. L'Autorité Contractante n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée la moins disante.

18.3. Quand les soumissionnaires sont autorisés, suivant le RPAO, à soumettre directement des variantes techniques pour

parties des travaux, ces parties de travaux doivent être décrites dans les Spécifications techniques. De telles variantes seront suivies de leur mérite propre en accord avec les dispositions de l'Article 32.2(g) du RGAO

Article 26: Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

Article 32: Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier que ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34: Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Cahier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante. L'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée en évaluant le marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°003 : Cahier des Clauses Administratives Particulères (CCAP)

ARTICLE 2 : LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

la loi n°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021 ;

le décret 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la

publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 sur le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;

le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, à la Préparation et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

la Décision Municipale N° 0000002/DM/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/CBM/SG du 18 Janvier 2021 portant constatation de la Coopération Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak ;

Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

BOT-MAKAK le 19 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**DECISION N°004 DU 07 MAI 2021 RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
ROUTE CEAC - CHEFFERIE MBANGA BAKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR MAITRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics et ses modificatifs subséquents.

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics,

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics,

Vu L'Arrêté n°000300/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EPOUPA BOSSAMBO

Valentin Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e ;

Vu l'Instruction 00061/MINFI/SG/DGT/CFM/DT/DER du 08 avril 2010 portant comptabilisation des dépenses transférées aux collectivités territoriales Décentralisées,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°03/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 07 avril 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route CEAC - Chefferie MBANGA BAKOKO dans l'Arrondissement de Douala 3°,

Vu le Rapport de la sous-commission technique d'analyse des offres des 06 et 07 mai 2021,

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du 06 mai,

Vu les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise **ETS DSJ, . Tél : 698.747.704**, est désignée adjudicataire à l'issu de l'appel d'offres national ouvert n°03/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 07 avril 2021 relatif aux travaux de réhabilitation de la route CEAC - Chefferie MBANGA BAKOKO) dans l'Arrondissement de Douala 3e, pour un montant TTC : **15.992.838 TTC (Quinze Millions Neuf Cent Quatre-Vingt Douze Mille Huit Cent Trente Huit) FCFA**

Article 2 : La dépense correspondante sera prise en charge par le Receveur Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 3° et payée par le Trésorier Payeur Général dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat au titre des crédits transférés aux Collectivités Territoriales Décentralisées exercice 2021. Imputation Budgétaire : 55 30 393 01641409 2250

Article 3: La présente Décision qui prend effet à la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECISION N°0875/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 04MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°036/CD/2020 du 28 décembre 2020 relative au plan d'action triennal 2021/2023, au rapport de performance et au budget de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision n°21/0336/ SUP'PTIC/DAG/SDM du 16 février 2021 portant constatation de la Commission Interne de



passation des Marches Publics auprès de SUP'PTIC pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres relatif audit dossier et ses conclusions,

DECIDE

Article 1^{ER}: La lettre -commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 du 11 mars 2021 pour l'acquisition de matériels informatiques pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée à l'Etablissement MAHATEU TECHNOLOGIE SARL, conformément au rapport de la sous-commission d'analyses y afférent.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le *DIRECTEUR*

WATCHING Félix

SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE COMMON INITIATIVE GROUP

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001/ON.IT/ SUPSO I SUPSO -LTB/2021 OF 04/05/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF BUILDINGS IN BAMETOUH, KEDJOWI KEKU IN TUBAH COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON. CONSTRUCTION OF TWO BUILDINGS FOR REPRODUCTION. EQUIPMENT AND FOOTBATH (300M2:272M2); A BOREHOLE WITH WATER TOWER AND TANK; A SAS OF 20M2 WITH CLEANING EQUIPMENT; A STORE AND OFFICE ON 50M2; A 250M FENCE; CANALISATION BAMETOUH. KEDJOM KEKU INTUBAH, MEZAM DIVISION. NORTH WEST REGION IN CAMEROON. EXTENSION OF SUBMISSION DATE SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER; WITHIN THE FRAMEWORK OF THE EXECUTION OF THE 2021 SUPSO/PRODEL BUDGET, THE PRESIDENT OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION COMMON INITIATIVE GROUP "SUPSO CIG" BOD HEREBY LAUNCHES BY EMERGENCY PROCEDURE, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/SUPSO/SUPSOITB/2021 OF 04/05/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF BUILDINGS IN BAMETOUH, KEDJOM KEKU IN TUBAH COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON IN THE FOLLOWS:-

SUBMISSION OF BIDS: EACH BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH SHALL BE SIGNED BY THE BIDDER OR BY A DULY AUTHORIZED REPRESENTATIVE AND PRESENTED IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH. THESE SHALL BE SUBMITTED IN ONE SEALED PACK CONTAINING THREE (3) ENVELOPES; (A: ADMINISTRATIVE FILE, B: TECHNICAL FILE, C: FINANCIAL FILE). THE SEALED PACK SHALL BEAR NO INFORMATION ON THE ENTERPRISE, AND SHOULD REACH THE OFFICE OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION AT BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION AT LATEST THE 26/05/2021 AT 09:00 AM AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION SHALL READ

SUBMISSION OF BIDS: EACH BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH SHALL BE SIGNED BY THE BIDDER OR BY A DULY AUTHORIZED REPRESENTATIVE AND PRESENTED IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH. THESE SHALL BE SUBMITTED IN ONE SEALED PACK CONTAINING THREE (3) ENVELOPES; (A: ADMINISTRATIVE FILE, B: TECHNICAL FILE, C: FINANCIAL FILE). THE SEALED PACK SHALL BEAR NO INFORMATION ON THE ENTERPRISE, AND SHOULD REACH THE OFFICE OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION AT BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION AT LATEST THE 31/05/2021 AT 09:00 AM AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres**Au lieu de ...**

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach **the office of SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION at BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION** latest the **25/05/2021 at 09:00 am** and should carry the inscription:

-
OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

NO 001/ONIT/SUPSO/SUPSO-ITB/2021 OF 04/05/2021

THE CONSTRUCTION OF BUILDINGS IN BAMETOUH, KEDJOM KEKU IN TUBAH COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON.

CONSTRUCTION OF TWO BUILDING FOR REPRODUCTION, EQUIPMENT AND FOOTBATH (300 M2; 272 M2); A BOREHOLE WITH WATER TOWER AND TANK; A SAS OF 20M2 WITH CLEANING EQUIPMENT; A STORE AND OFFICE ON 50M2; A 250M FENCE; CANALISATION IN BAMETOUH, KEDJOM KEKU IN TUBAH, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION IN CAMEROON

.
“To be opened only during the bid-opening session”

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic.

Lire plutot

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach the office OF SUSTAINABLE PROFESSIONAL SERVICE ORGANISATION at BAMETOUH, KEDJOM KEKU, TUBAH SUB DIVISION latest the **31/05/2021 at 09:00 am** and should carry the inscription

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le PRÉSIDENT

ALANNDOH Beatrice

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS TIC EN VUE DE L'APPUI AUX LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA CYBERSECURITE DES UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES PAR L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC.FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2021. IMPUTATION : 242 000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
242 000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'acquisition des équipements TIC en vue de l'appui aux laboratoires de recherche et de développement dans le domaine de la cybersécurité des universités et grandes écoles par l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC)**, exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent notamment : la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements suivants :

| N° | Equipement | Quantité |
|----|--|----------|
| 1 | Ordinateur tout en un (Desktop) Core i5, 9ème génération | 16 |
| 2 | Imprimante laser noir/blanc | 02 |
| 3 | Photocopieur standard | 02 |
| 4 | Point d'accès sans fil | 02 |
| 5 | Onduleur pour Desktop | 16 |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 36 000 000 (trente-six millions) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : En ligne ou hors ligne (hybride).



5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2021 : Imputation 242 000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le dossier s'obtient à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne : l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le 24 Juin 2021 à 13 heures et devra porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N°03/A0NO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS TIC EN VUE DE L'APPUI AUX LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA CYBERSECURITE DES UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES PAR L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2021 »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 24 juin 2021 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente prestation est de **quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation à l'adjudicataire.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre aux pièces du dossier administratif, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO **d'un montant de 720 000 (sep-cent vingt mille francs) FCFA** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou toute autre autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de validité des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 24 juin 2021 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC, sise au lieu-dit Poste centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-respect des 100% des critères majeurs et 70% des critères essentiels ;
- Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **10 000 000 (dix millions) FCFA** ;
- Absence d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances d'un montant de 720 000 (sept cent vingt mille) ;
- Non régularisation d'une pièce du Dossier administratif dans un délai de 48 heures accordé par la CIPM après le dépouillement des offres ;
- Note technique inférieure à 80%.

Pour ceux qui soumissionnent en ligne :

- Non-respect du format de fichiers des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde.

Critères majeurs

- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture :

| | |
|--------------------|-------------------------|
| Equipements | Critères majeurs |
|--------------------|-------------------------|

| | |
|---|---|
| <p>Ordinateur tout en un (Desktop) Core i5, 9ème génération</p> | <p><u>Processeur</u></p> <p>- Intel Core i5, 9^{ème} génération, 9700T cadencé à 2 GHz minimum et ayant au moins 08 cœurs</p> <p><u>RAM</u></p> <p>- DDR4 SDRAM de 8Go cadencé à 2666 MHz</p> <p><u>Disque Dur</u></p> <p>- Disque dur : 1 x 1To, HDD</p> <p><u>Ecran</u></p> <p>- Écran grand format bord à bord de 68,58 cm (27 pouces) de diagonale, Ultra HD 4K</p> <p>- Ecran tactile</p> <p><u>Connectivité réseau</u></p> <p>- Bluetooth 4.2</p> <p>- WIFI : standards supportés 802.11a/b/g/n/ac avec technologie double bande et fréquence : 2,4 GHz et 5 GHz.</p> <p><u>Système d'exploitation</u></p> <p>- Windows 10 Pro 64bits</p> |
| <p>Imprimante laser noir/blanc</p> | <p>- <u>Ecran et résolution</u></p> <p>Ecran LCD</p> <p>Résolution d'impression noir (Longueur) : 600 dpi</p> <p>- <u>Vitesse d'impression</u></p> <p>18 pages/min</p> <p><u>Type de connexion</u></p> <p>USB 2.0 haut débit</p> <p>Wi-Fi i 802.11b/g/n</p> |

| | |
|--------------------------------------|---|
| <p>Photocopieur standard</p> | <p>- Type de périphériques</p> <p>Multifonctions</p> <p>-Technologie d'impression</p> <p>Laser monochrome</p> <p>Interfaces</p> <p>USB 2.0</p> <p>Gigabit LAN</p> <p>Wi-Fi(n)</p> <p>AirPrint active</p> <p>Vitesse d'impression</p> <p>Jusqu'à 33 ppm</p> <p>Prise en charge d'impression recto-verso</p> <p>Impression recto-verso automatique</p> |
| <p>Point d'accès sans fil</p> | <p>- Technologie de connexion</p> <p>WI-FI : Support des standards 802.11a; 802.11ac; 802.11b; 802.11g; 802.11n</p> <p>Ethernet : 02 ports GigabitEthernet</p> <p>- Performance</p> <p>Débit : 2,2 Gbit/s</p> <p>Couverture WI-FI : au moins 100 mètres carrés et 20 ordinateurs.</p> <p>-Sécurité</p> <p>Support du protocole WPA2</p> <p>Filtrage d'adresses IP et MAC</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| Onduleur pour Desktop | -Puissance |
| | 480 Watt / 950 VA |
| | - Batterie |
| | - Technologie : Acide de plomb |
| | - Temps de recharge : 8 heures |
| | - Quantité : 1 |
| | Fonctions : Sans entretien, scellé, antifuite |
| | Alimentation |
| | - Connecteurs de sortie : 4 x alimentation CEE 7/5 (anti-coupures et anti-surtensions) |
| | - Energie sur coupure : 273 Joules |
| | Technologie d'alimentation sans interruption (UPS Uninterrupted Power Supply) : Line interactive |

Critères essentiels

| N° | Désignation | Sous-critères |
|----|--|---------------|
| 1. | Présentation générale de l'offre | 02 |
| 2. | Référence générale du soumissionnaire dans le domaine similaire | 02 |
| 3. | Garantie et service après-vente | 02 |
| 4. | Planning et délai des prestations | 02 |
| 5. | CCAP et ST dûment paraphés, datés et signés par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé » | 02 |

NB : - Pour les caractéristiques techniques satisfaisantes, seuls les fiches techniques et les prospectus des appareils produits par le fabricant feront foi.

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut- commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et [http://](http://www.marchespublics.cm)

1. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

1. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants de la CONAC : (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou 1517 (numéro vert).

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE ESSE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :-(LOT 2) : ETOUTOUA ;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse,
Autorité Contractante.**

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°00007497/LC/MINDDEVEL/MINFI du 11 Novembre 2020 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maitre d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 du 1er/04/2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de construction de deux (02) mini-centrales solaires dans les localités suivantes : - (lot 1): NKOL-AVOLO II;**

-(lot 2) : ETOUTOUA ;

dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre.

Vu **le Procès-Verbal n°036/PV/COM-ESSE/CIPM/SG du 03 Mai 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse;

Vu le Budget communal de l'exercice 2021;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} :L'établissement ci-après désigné est attributaire de la lettre commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 du 1er/04/2021 (en procédure d'urgence) pour des travaux de construction de deux (02) mini-centrales solaires dans les localités suivantes : - (lot 1) : NKOL-AVOLO II ; -(lot 2) : ETOUTOUA dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre :

| Lot de Soumission | Soumissionnaire | Objet | Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA | Délai d'Exécution |
|----------------------|--|---|---|----------------------|
| LOT 2 | ETS SAINT ESPRIT BP:694 Yaoundé, Téléphone : 677 066 734 | Travaux de construction d'une (01) mini-centrale solaire à ETOUTOUA | 19 798 125 | Trois (03) mois |

Article : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

ESSE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin



PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°001/ PRÉFET-W /2021/ DU 18/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 3ÈME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE Préfet du Département du Wouri DU WOURI,**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres n° 001/AONO/CDPM-W C.19/DDEB/2021 du 07 Avril 2021 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 05 Mai 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la lettre commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| N° Lot | Entreprise | Montant TTC de l'attribution | Délai (mois) | Observation |
|--------|---|------------------------------|--------------|----------------------|
| | MBUNYA AND SONS ENTERPRISE B.P 465, Limbe, TEL: 672 23 85 98 | 26 216 625 | 03 | Adjudicataire |

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 18 Mai 2021

Le PRÉSIDENT

MBOUTOU Benjamin

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECISION N°0908/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 11 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE CHAISES DE RECEPTION FAUTEUILS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°036/CD/2020 du 28 décembre 2020 relative au plan d'action triennal 2021/2023, au rapport de performance et au budget de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision n°21/0336/ SUP'PTIC/DAG/SDM du 16 février 2021 portant constatation de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de SUP'PTIC pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres relatif audit dossier et ses conclusions,

DECIDE

Article 1^{ER} : La lettre -commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°004/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 du 18 mars 2021 pour l'acquisition de chaises de réception et fauteuils pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée aux Etablissements DREAM LAND conformément au rapport de la sous-commission d'analyses y afférent.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Mai 2021

Le *DIRECTEUR*

WATCHING Félix

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°002/ PRÉFET-W /2021/ DU 18/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 4ÈME.MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL MINEDUB WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE Préfet du Département du Wouri DU WOURI,**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres n° 002/AONO/CDPM-W C.19/DDEB/2021 du 07 Avril 2021 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 10 Mai 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la lettre commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| N° Lot | Entreprise | Montant TTC de l'attribution | Délai (mois) | Observation |
|--------|---|------------------------------|--------------|----------------------|
| | AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL B.P 15101, Douala, TEL: 694 96 29 90 | 9 979 830 | 03 | Adjudicataire |

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 18 Mai 2021

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune.
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;

2- Critères essentiels

| N° | Critères essentiels |
|----|--|
| 1 | Présentation générale de l'offre |
| 2 | Capacité financière |
| 3 | Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires |
| 4 | Moyens humains |
| 5 | Moyens matériels |
| 6 | Approches techniques |

| 1 | Critères d'évaluation |
|---|---|
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)</p> <p>1-Critères éliminatoire</p> <p>Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ; Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune La non-conformité du modèle de soumission ; La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ; L'absence de la caution de soumission ;</p> |
| 2 | Renseignements Complémentaires |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.</p> |
| 3 | Autres |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p> |

3 Autres

Lire plutot

PIECES N°002 : Règlement General de l'Appel d'Offre (RGAO)

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 17: Caution de soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

i. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26: Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

Article 32: Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous détail

de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre

après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34: Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour

l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°003 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO)

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021 ;

le décret 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 sur le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;

le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

la Décision Municipale N° 0000002/DM/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/CBM/SG du 18 Janvier 2021 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak ;

Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux ;
D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

Bot-Makak le 19 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 010-2021 /C/ASCNPD/DG DU 25 MAI 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR : - LOT 1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT- LOT 2 : ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES REGIONALES)DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°06

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
1 Autres

Au lieu de ...

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES
LOT 2 : ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 SERVICES CENTRAUX ET 03 REGIONALES)

| N° | ELEMENTS | SOUS-ELEMENTS | SPECIFICATI SOLLICITES |
|----|----------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 01 | MOTEUR | Couple maxi Nm (tr/min) | 420/1400-3400 |
| | | Puissance maxi (ch) à tr/min | 204/3400 |
| | | Puissance maxi (kw) à tr/min | 150/3400 |
| 10 | INTERIEUR CONFORT ET | Accoudoir central | Avant |
| | | Radio | Radio CD/MP3 |
| | | Vitres | Electriques |
| | | Fermeture | Centralisée |
| 11 | EXTERIEUR | Bouclier arrière | Ton caisse |
| | | Bouclier avant | Ton caisse |
| | | Poignées de porte extérieures | Ton caisse |
| | | Rétroviseurs extérieurs | Ton caisse |

Pièce ?5: Spécifications techniques des fournitures



1 Autres

Lire plutot

| 2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES | | | |
|--|----------------------|-------------------------------|----------------------------|
| LOT 2 : ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 SERVICES CENTRAUX ET 03 REGIONALES) | | | |
| N° | ELEMENTS | SOUS-ELEMENTS | SPECIFICATIO SOLLICITES |
| 01 | MOTEUR | Couple maxi Nm (tr/min) | 197/2200 |
| | | Puissance maxi (ch) à tr/min | 95/4000 |
| | | Puissance maxi (kw) à tr/min | 70/4000 |
| 10 | INTERIEUR CONFORT | ET | |
| | | Accoudoir central | Non |
| | | Radio | Radio et USB |
| | | Vitres | Manuelle |
| 11 | EXTERIEUR | Fermeture | Manuelle |
| | | Bouclier arrière | Noir |
| | | Bouclier avant | Noir |
| | | Poignées de porte extérieures | Noir |
| | | Rétroviseurs extérieurs | Noir |

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI



COMMUNE DE BATIE

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP-RT EXERCICE 2021 LOT DESIGNATION IMPUTATION AUTORISATION LOT 1 EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/RT DE NGOUONGOTI .SUR TA.XE .SOUS-PREFECTURE-PLAQUE LYCEE AVEC BRETELLE VERS LE LYCEE ET NZANU 55 27 351 01 641731 2254 821 IW03606 LOT 2 EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE M T/BT A BALAGOU LI (DJEUMGOU) 55 27 351 01 641731 2254 821 1W0360 LOT 3 EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MOYENNE TENSION ET BASSE TENSION (MT/BT) MONOPHASE DANS LE VILLAGE F3AHIALA AU QUARTIER MFEU DANS LA COMMUNE DE BATIO 55 27 351 01 641731 2254 821 IVV03608

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2021, le Maire de la commune de Batié, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la commune de Batié, Maître d'Ouvrage un Appel d'Offre National Ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX**

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoire:
- CONSTRUCTION RESEAUX MOYENNE TENSION (MT) MONOPHASEE 34 mmT
- POSTE TRANSFORMATEUR MT/BT MONOPHASEE;
- Branchement ménages + abonnement Hampadaire avec capteur crépusculaire;
- CONSTRUCTION RESEAU BASSE TENSION (BT) 4 X25 mm² EN CABLE TORSADE,
- PRESTATIONS DIVERSES
- ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX
- ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont en 03 lots, pour un montant prévisionnel de :

| LOT | DESIGNATION | IMPUTATION | COUT (FCFA) |
|-------|---|------------------------------------|-------------|
| LOT 1 | Extension du réseau électrique MT/RT de Nguongoti .sur Ta.xe .sous-prefecture-plaque lycée avec bretelle vers le lycée et Nzanu | 55 27 351 01 641731 2254 821 | 32 256 395 |
| LOT 2 | Extension du réseau électrique M T/BT à Balagou li (Djeumgou) | 55 27 351 01 641731 2254 821 | 31 172 478 |

| | | | |
|-------|--|------------------------------------|------------|
| LOT 3 | Extension du réseau électrique moyenne tension et basse tension (MT/BT) monophasé dans le village F3ahiala au quartier Mfeu dans la commune de Batié | 55 27 351 01 641731 2254 821 | 28 071 127 |
|-------|--|------------------------------------|------------|

4. Allotissement

TROIS LOTS.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de réélectricité.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis à l'hôtel de ville de Batié et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de ; **65 000 {Soixante-cinq mille} FCFA** payable à la recette municipale de Batié.

Ladite quittance devra contenir les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ,
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Batié au plus tard le **18/05/2021 à 10 heures** précises, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C.Batié/CIPM-AI /2021 DU 27/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT
MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX
(En procédure (En procedre d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Trois (03) mois par lot.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire oud'assurance de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC, Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à :

| LOT | DESIGNATION | COUT (FCFA) | CAUTION |
|-------|---|----------------|---------|
| LOT 1 | Extension du réseau électrique MT/RT de Nguongoti .sur Ta.xe .sous-prefecture-plaque lycée avec bretelle vers le lycée et Nzanu | 32 256 395 | 650 000 |

| | | | |
|-------|--|------------|---------|
| LOT 2 | Extension du réseau électrique M T/BT à Balagou li (Djeumgou) | 31 172 478 | 620 000 |
| LOT 3 | Extension du réseau électrique moyenne tension et basse tension (MT/BT) monophasé dans le village F3ahiala au quartier Mfeu dans la commune de Batié | 28 071 127 | 560 000 |

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Batié le **18/05/2021** dans la salle y afférente de la Mairie de Batié à **11 heures**, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis .

1 Critères éliminatoires :

- Etre dans la liste des entreprises suspendues parle MINMAP (Art. 92 a.09du CMP)
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
- Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 %de critères essentiels ;
- Absence de l'attestation de disponibilité financière conforme au model en annexe
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail,

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires :
- Personnel,
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un projet en cours d'exécution

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB ; Aucun soumissionnaire ne peut avoir plus de 02 lots

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres,

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés sis au service de passation des marchés de la Mairie de Batié. dès publication du présent avis.

BATIE le 27 Avril 2021

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE BATIE

**POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET PRODUITS DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LA COVID -19
DANS LA COMMUNE DE BATIE**

FINANCEMENT

**CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET
SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BATIE Autorité contractante, lance pour le compte du MINDDEVEL une consultation pour la fourniture des matériels et produits destinés à la lutte contre la COVID-19 phase 19 dans la Commune de BATIE.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : **5 000 000 (cinq Millions) F CFA**

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement (Fond de solidarité) du MINDDEVEL, exercice 2021

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être consulté à la Commune de BATIE ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Hauts-plateaux, ou sur le site Internet de l'ARMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de BATIE contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Dix mille (10 000) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de BATIE,

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de BATIE contre récépissé au plus tard le **04/06/2021 à 11 h a.m,heures** locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

**AVIS DE CONSUL TATION
N°003/DC/C-BATIE/SPM-AG/2021 DU**

**Pour la fourniture des matériels et produits destinés à la lutte contre la COVID -19 dans la Commune de
BATIE**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent mille (100 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **04/06/2021 à 12 heures a.m.**, locales, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de BATIE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée:
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATIE.

BATIE le 17 Mai 2021

Le MAIRE

DOMBU

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSÉ PAR LA PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONOPU/OBC/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2021
À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6119

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2021, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition du matériel d'examens de la session 2021 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du matériel désigné ci-après :

- 20 790 ramettes de 500 feuilles de papier brouillon, format A4 60 grammes, 04 couleurs assorties (bleu, vert, rose, jaune ou bulle) d'égale quantité ;
- 924 pochettes de 50 papiers calque 90gr/m², format A3 ;
- 750 pochettes de 10 papiers canson 180gr/m², format A3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, est de 70 000 000 (Soixante dix millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est financée par le Budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2021, imputation 2021-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6119.00.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 100 000 (Cent mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, marqués comme tels, doivent être déposées sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le vendredi 21 mai 2021 à 12 heures précises et devront porter la mention :**

« Appel d'Offres National Ouvert passé par la procédure d'urgence n°005/AONO/OBC/CIPM/2021 pour la fourniture du matériel d'examens de la session 2021 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission provisoire, égale à 2% du coût prévisionnel soit un montant de 1 400 000 (Un million quatre cent mille) francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à la date d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication du Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le vendredi 21 mai 2021 à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieur à 80/100 ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements.

2 Critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Disponibilité du matériel à acquérir ;
- Délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les réductions proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures, heure locale ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904 YAOUNDE Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67/222 30 32 80/222 30 32 81 YAOUNDE, Email : officebaccam@obc.cm.

YAOUNDE le 26 Avril 2021

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE ESSE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :-(LOT 1) : NKOL-AVOLO II ;-(LOT 2) : ETOUTOUA ; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse
(Autorité Contractante)**

Communique :

Par DECISION MUNICIPALE N°00023/DM/COM.ESSE/SG/SM/2021 DU 21/05/2021

La lettre commande objet de l'appel susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

| Lot de Soumission | Soumissionnaires | Montant lu de l'offre TTC en FCFA | Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|--------------------------|-------------------------|--|---|--------------------------|
| LOT 2 | ETS SAINT ESPRIT | 19 500 000 | 19 798 125 | TROIS (03) MOIS |

Ledit Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après désignés n'ayant pas été retenus pour le motif suivant :

| Lot de Soumission | Soumissionnaires | Objet | Observations |
|--------------------------|-------------------------|---|--|
| LOT 1 | Ets MANTE | travaux de construction d'une (01) mini-centrales solaires a NKOL-AVOLO II | Pour non obtention par le soumissionnaire au terme de l'analyse technique, 70% d'éléments positifs conformément à l'art 6.2 du RPAO. |

Il est par conséquent invité à passer retirer son offre sous quinzaine au Service des Marches de la Commune d'Esse de la Commune d'Esse.

ESSE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 AU COMMUNIQUE N° 000037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le tableau ci-après récapitule l'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 02 mars 2021, pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en procédure d'urgence :

| N° | LOTS | ENTREPRISES | AU LIEU DE | LIRE PLUTOT |
|----|--|---|-----------------------------------|--|
| | | | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION |
| 1 | Lot 1 : surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste National, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, IFCPA, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion de Bankolo et Centre d'Emission AM de Soa), exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 76 125 000 Neuf (09) mois | 75 449 475 Neuf (09) mois |
| 2 | Lot 2 : surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV-Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi, exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 28 500 000 Neuf (09) mois | 28 333 800 Neuf (09) mois |
| 3 | Lot 3 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV- Extrême-Nord à Maroua, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 4 | Lot 4 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-NORD –Ouest à Bamenda, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 5 | Lot 5 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-EST à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°263/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2021 DU 25 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE AFFÉRENTES À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2020 DU 09 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGÉS DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE À LA FABRICATION, À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE
Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°004/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2020 du 09 décembre 2020 pour le recrutement des Consultants Individuels chargés de la maîtrise d'oeuvre relative à la fabrication, à la fourniture et à l'installation des tables bancs et des bureaux (chaises et tables) dans les écoles primaires des Zones d'Education Prioritaire au Ministère de l'Education de Base ;

Vu le Rapport d'analyse des dossiers de Manifestation d'Intérêt reçus ;

Vu le Procès-Verbal de la séance d'adoption du rapport d'analyse des dossiers de Manifestation d'Intérêt reçus et du projet de Lettre Commande par le Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base ;

Vu la Lettre n°2021/YAO/CG/SAM/ao/0928-21 du 12 avril 2021 par laquelle l'AFD donne son Avis de non objection sur le rapport d'analyse des candidatures des Consultants Individuels et sur le projet de Lettre-commande type à signer avec chacun des Consultants ;

Vu les propositions financières des candidats ;

Vu les procès-verbaux de négociation avec les différents Consultants ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Consultants Individuels ci-après désignés sont déclarés attributaires des Lettres Commande relatives à l'Appel à Manifestation d'Intérêt susvisé ainsi qu'il suit:

| N° LOT | ATTRIBUTAIRE | MONTANT TTC (FCFA) | DELAIS |
|--------|---|--|---------------|
| 1 | KAMENI TADJOUNTEU Joseph, Tél. : 675 19 32 20/655 39 29 96 | 8 264 025 (huit millions deux cent soixante-quatre mille vingt-cinq) | 06 (Six) mois |
| 2 | LEKEFACK Jean Paul, Tél : 699 56 97 83/ 676 92 80 80 | 8 263 667 (huit millions deux cent soixante-trois mille six cent soixante-sept) | 06 (Six) mois |
| 3 | SIMO FOTIE Yannick Lenoble, Tél : 674 00 98 68/693 61 70 50 | 8 228 250 (huit millions deux cent vingt-huit mille deux cent cinquante) | 06 (Six) mois |
| 4 | MOUMGBAYI Abraham, Tél : 694 57 09 64 | 8 264 025 (huit millions deux cent soixante-quatre mille vingt-cinq) | 06 (Six) mois |
| 5 | ATANGANA Charles, Tél : 699 00 60 90/673 89 82 06/655 99 09 40 | 7 333 875 (sept millions trois cent trente-trois mille huit cent soixante-quinze) | 06 (Six) mois |
| 6 | ABOLESSAM OLINGA, Tél. : 650 14 73 45/696 76 97 48/693 49 31 57 | 7 155 000 (sept millions cent cinquante-cinq mille) | 06 (Six) mois |

AOUNDE le 25 Mai 2021

Le *MINISTRE*

ETOUMDI NGOA Laurent Serge

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera./-



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraïres au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000075/CRTV/CIPM du 18 mai 2021 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

Le groupement **LE MONTAGNARD & WIRELESS TECHNOLOGY SARL**, BP 5645 Yaoundé, tél. : 677 84 58 10 est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres n° 005/AONO/CRTV /CIPM/2021 du 08 avril 2021 pour la fourniture de consommables informatiques à la CRTV, exercice 2021 pour un montant de **F CFA TTC 52 455 100 (Cinquante-deux millions quatre cent cinquante-cinq mille cent).**

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N°06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2. FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (PLANUT)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Par Décision n°0269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 du 20 AVRIL 2021, le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 07 octobre 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage de l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2, attribué à l'entreprise FON'S GROUP SARL, BP : 10 307 Douala, Tél. : (+237) 233 043 532 / 677 359 165 / 690 824 962, est résilié pour défaillance de l'entreprise, aux torts exclusifs, frais et risques de cette dernière.

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A LA DECISION N° 000732/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV (LOTS 1, 2, 3, 4 ET 5), EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ARTICLE 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 02 mars 2021 pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV (lots 1,2, 3, 4 et 5), exercice 2021, en procédure d'urgence sont récapitulés dans le tableau suivant :

| N° | LOTS | ENTREPRISES | AU LIEU DE | LIRE PLUTOT |
|----|--|---|-----------------------------------|--|
| | | | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION |
| 1 | Lot 1 : surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste National, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, IFCPA, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion de Bankolo et Centre d'Emission AM de Soa), exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 76 125 000 Neuf (09) mois | 75 449 475 Neuf (09) mois |
| 2 | Lot 2 : surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV-Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi, exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 28 500 000 Neuf (09) mois | 28 333 800 Neuf (09) mois |
| 3 | Lot 3 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV- Extrême-Nord à Maroua, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 4 | Lot 4 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-NORD –Ouest à Bamenda, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 5 | Lot 5 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-EST à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |



YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC /C-PM/SPM/CIPM//2021 DU 24/03/2021
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
DE PENKA-MICHELLE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE.

Article 1: l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet de la DEMANDE DE COTATION N° 02/DC /C-PM/SPM/CIPM//2021 Du 24/03/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL il s'agit de :

L'entreprise : **ETS ZOHOKO ET FILS, TEL : 696 86 84 59 BP : 26 PENKA-MICHEL, Montant :23 513 B73 (vingt trois millions cinq cent dix neuf mille six cent soixante treize) franc CFA** Toutes Taxes Comprises :

Financement : BIP MINDDEVEL ;

Délai d'exécution : 90 jours calendaires.

Cette entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché.

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

PENKA-MICHEL le 17 Mai 2021

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Renseignements Complémentaires |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.</p> |

| 2 | Autres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p> |

2 Autres

Lire plutot

PIECES N°002 : Règlement General de l'Appel d'Offre (RGAO)

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 17: Caution de soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

i. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26: Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

Article 32: Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous détail

de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre

après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34: Attribution



34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°003 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO)

ARTICLE 9 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire d'un montant de : **330 000F (trois cent trente mille Francs) CFA** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original daté d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Il devra être valable de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Quinze (15) jours après désignation de l'entreprise adjudicataire, l'Autorité Contractante restituera le cautionnement à chacun des soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, et au plus tard trente (30) jours après expiration de leur délai de validité. Pour l'entrepreneur retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

Le cautionnement provisoire pourrait être saisi si l'entreprise adjudicataire ne signe pas le marché ou ne constitue pas le cautionnement définitif dans les délais impartis.

PIECES N°004 : Cahier des Clauses Administratives Particulères (CCAP)

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021 ;

le décret 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 sur le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;

le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

la Décision Municipale N° 0000002/DM/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/CBM/SG du 18 Janvier 2021 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak ;

Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE MASSOCK

ADDITIF N°005 DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND (8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le 18 Mai 2021 à 13heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND(8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le 28 Mai 2021 à 13heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND(8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 Mai 2021 à 12 heures précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle de reunion de reunion de la Délégation Départementale du MINADER sis à Edea. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28 Mai 2021 à 12 heures précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle de reunion de reunion de la Délégation Départementale du MINADER sis à Edea. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> |

MASSOCK le 26 Mai 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

**ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES CLOTURES A LA MIPROMALO - YAOUNDE EN (02) LOTS (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Objet |
|---|--|
| | Au lieu de ... N/A |
| | Lire plutot Après publication du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) relatif aux travaux de construction des clôtures de la MIPROMALO, l'ARMP a émis certaines réserves. La prise en compte de ces réserves font l'objet du présent additif qui vient en complément des éléments non touchés dans le DAO de base. |

| 2 | Consistance des prestations |
|---|---|
| | Au lieu de ... Les prestations de la présente lettre commande comprennent : Acquisition d'un véhicule de transport des matériaux pour la Mission de Promotion des Matériaux Locaux/MIPROMALO. |
| | Lire plutot Seuls les articles ou éléments modifiés seront intégrés dans cet additif et suivant leurs ordres chronologiques dans le DAO de base. |

| 3 | Autres |
|---|--|
| | Au lieu de ... N/A |
| | Lire plutot <p style="text-align: center;"><u>DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)</u></p> <p>Article 4 : Candidats admis à concourir</p> <p>4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.</p> <p>Article 17 : Caution de soumission</p> <p>17.4. Les cautions de soumission et les offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats.</p> <p>Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres</p> |

19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. L'ouverture de tous les plis se fait en un temps, toutefois pour les projets complexes notamment ceux ayant fait l'objet d'une procédure de pré qualification, l'ouverture peut se faire en deux temps.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34 : Attribution

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis, et le cas échéant, au visa préalable du Ministre en charge des Marchés publics.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des travaux.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du

cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

39.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

LIKIBY BOUBAKAR

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 DU 17 MARS 2021 POUR L'INSTALLATION D'EAU ET D'ELECTRICITE A L'ANTENNE POLYVALENTE DE LA MIPROMALO A DIBOMBARI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Objet |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Après publication de la Demande de Cotation0 (DC) relative à l'acquisition du matériel informatique à la MIPROMALO, l'ARMP a émis certaines réserves. La prise en compte de ces réserves font l'objet du présent additif qui vient en complément des éléments non touchés dans la DC de base.</p> |

| 2 | Consistance des prestations |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les travaux à réaliser dans la présente Demande de Cotation est subdivisée en deux parties :</p> <p><u>Partie A: Installation d'eau à l'antenne polyvalente de la MIPROMALO à DIBOMBARI – département du MOUNGO.</u></p> <p>Il s'agit précisément de construire un forage à pompe électrique immergée + une réserve d'eau surélevée. Les travaux y relatifs sont stipulés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudes et installation de chantier Foration Analyses et traitement Fourniture et pose de la pompe Installation du système de stockage Installation du système de distribution <p><u>Partie B: Installation d'électricité à l'antenne polyvalente de la MIPROMALO à DIBOMBARI – département du MOUNGO.</u></p> <p>Il s'agit de connecter l'antenne polyvalente de DIBOMBARI au réseau ENEO.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Seuls les articles ou éléments modifiés seront intégrés dans cet additif et suivant leurs ordres chronologiques dans la DC de base.</p> |

| 3 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouvertures des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 27 Avril 2021 à partir de 13 heures locale, à la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouvertures des plis.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'Ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 27 Avril 2021. à partir de 13 heures locale, à la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux.</p> |

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 3 : Définitions et attributions

3.2. Nantissement

Une copie des factures provisoires sera transmise au MINMAP. La dernière facture sera transmise au MINMAP **pour visa pré**

DANS LE REGLEMENT DE LA COTATION

1.7 – PRESENTATION DES OFFRES

b) Volume 2 : Offre Technique

I. Les renseignements sur les qualifications

Les documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier les critères de qualification sont mentionnés au **titre 2.4 qualific**

DANS LE FORMULAIRE ET MODELES A UTILISER

Annexe N° 1 : Modèle de soumission

Je, soussigné [indiquer le nom]

représentant la société, l'entreprise ou le groupement(8)..... dont le siège social

..... sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figura

- Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma res

- Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux ca

- je me sou mets et m'engage à exécuter les travaux conformément au AC, moyennant les prix que j'ai établi moi-même po

pour le lot n° à

- [en

..... francs CFA Toutes Taxes Comprises. [en ch

- M'engage à exécuter les travaux dans un délai de mois

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 j

remise des offres.

- Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants (en cas de possibilité d'attribution de plusieurs lot

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner c

..... auprès de la banque Agence de

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à le

Signature de

en qualité de dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de(9)

YAOUNDE le 26 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIKIBY BOUBAKAR

COMMUNE DE MINDOUROU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 18/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLAJ DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public et fonds propres de l'Exercice 2021, le Maire de la commune de Ngoyia, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngoyia, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures scolaires publiques dans la commune de NgoyLa, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, répartis comme suit :

| N° Lot | Désignation | Financement | Montant (FCFA) | Délai d'exécution |
|--------|---|-------------|----------------|------------------------|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de DJADOM | BIP MINEDUB | 17 500 000 | 120 (cent vingt) jours |
| 2 | Construction d'un bloc de 02 salies de classe à l'EP de YANEBOT | BIP MINEDUB | 17 500 000 | 120 (cent vingt) jours |

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur ;

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Le terrassement ;
- ? La fondation ;
- ? La maçonnerie et élévation ;
- ? La charpente - la couverture et le faux plafond ;
- ? La menuiserie bois
- ? La menuiserie métallique ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

| N° Lot | Désignation | Financement | Montant (FCFA) |
|--------|---|-------------|----------------|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de DJADOM | BIP MINEDUB | 17 500 000 |
| 2 | Construction d'un bloc de 02 salies de classe à l'EP de YANEBOT | BIP MINEDUB | 17 500 000 |

□□□□

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021 :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de NgoyLa dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de NgoyLa dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de NgoyLa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Ngoyia (Service des Marchés), au plus tard le 16/06/2021 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 18/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLAj DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour l'ensemble des lots est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus :

| N° Lot | Désignation | Financement | Montant (FCFA) |
|--------|---|-------------|----------------|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de DJADOM | BIP MINEDUB | 175 000 |
| 2 | Construction d'un bloc de 02 salies de classe à l'EP de YANEBOT | BIP MINEDUB | 175 000 |

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisit soit :

| N° Lot | Désignation | Financement | Montant (FCFA) |
|--------|--|-------------|----------------|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de DJADOM | BIP MINEDUB | 175 000 |

| | | | |
|---|---|-------------|---------|
| 2 | Construction d'un bloc de 02 salies de classe à l'EP de YANEBOT | BIP MINEDUB | 175 000 |
|---|---|-------------|---------|

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la commune de Ngoyia, le **16/06/2021 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de NGOYLA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires ;

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins disante et qui aura satisfait à l'essentiel des critères définies dans le Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires (d'ordre technique) peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ngoyia, Tél : 696 15 39 51, 696 95 01 10.

NGOYLA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LE SERVICE D'HYGIENE ET LES INSPECTIONS ENVIRONNEMENTALES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la Ville, Autorité Contractante lance une consultation pour l'acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) pour le service d'hygiène et les inspections environnementales.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la Base Voirie de Bonanjo immeuble NSIA 2^{ème} étage. 620, Rue du Gouverneur CARRAS - BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang.

4. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 22 Juin 2021 à 12 heures** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »

N°008/DC/CUD/CIPM/2021 du 26 Mai 2021

Relative à l'acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) pour le service d'hygiène et les inspections environnementales.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Delai de Livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois.

6. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, et **une (01) copie numérique** accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO et dépouillées **au plus tard le 22 Juin 2021 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 26 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

PUBLIC NOTICE N° 392/PR/MINMAP/DRNO OF 25/05/2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Governor of North West Region (Delegated Contracting Authority) hereby informs the general public that the following call to tender has been cancelled for Administrative reasons;

-Request for Quotation No 005/RQ/GOV/NW-RTB/2021 of 17/05/2021 for the acquisition of Technical and Inspection Equipment for the Regional Delegation of MINEE North West and Divisional Delegation of MINEE for Mezam.
The Governor regrets any inconveniences caused.

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

VIANG MEKAK

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES VACCINS CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

| IS | Au lieu de | Lire |
|---------|---|---|
| IS 20.1 | Le montant de garantie de soumission est de 7 500 000 (Sept millions cinq cent mille), Francs CFA. | Le montant de la garantie de soumission est de 1 7 00 000 (Un million sept cent mille), Francs CFA La présente garantie demeure valable jusqu'au vingt-huitième (28ème) jour inclus suivant l'expiration du délai de validité de l'offre |
| IS 23.1 | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 03 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale. | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 17 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale |

Le reste est sans changement.

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

PRÉFECTURE DU WOURI

**COMMUNIQUE N°001/C/PRÉFET-W/2021 DU 18/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 3ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEDUB-WOURI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri communique :

Par DECISION N°001/D/ Préfet-W /2021 DU 18/05/2021 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| N° Lot | Entreprise | Montant TTC de l'attribution | Délai (mois) | Observation |
|---------------|---|-------------------------------------|---------------------|----------------------|
| | MBUNYA AND SONS ENTERPRISE B.P 465, Limbe, TEL: 672 23 85 98 | 26 216 625 | 03 | Adjudicataire |

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 18 Mai 2021

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N° 02729/DV/MINDEF/01 DU 17 MAI 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres suscité sont informés que la date de l'ouverture des plis initialement prévue le **Mercredi 12 Mai 2021 à 15h00** au Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie, est reportée dans les mêmes conditions fixées par l'Avis d'Appel d'Offres au **Mercredi 19 Mai 2021**./-

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le MINISTRE

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné pour les montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|---------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|
| Unique | OPTIMA INVENT TECHNOLOGIES B.P. :12671 Douala Tél. : (237) 690 342 661 | 59 148 000 | 3 |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°0879/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 05 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 11 MARS
2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°21/0875/SUP'PTI/DAG/SDM DU 04 MAI 2021 ;L'ETABLISSEMENT MAHATEU TECHNOLOGIE SARL A ETE DECLARE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE SUS-CITE

| ADJUDICATAIRE | PROPOSITION FINANCIERE TTC FRANCS CFA | DELAI DE LIVRAISON |
|---|--|----------------------------------|
| L'ETABLISSEMENT MAHATEU TECHNOLOGIE SARL | 16.024.815 | SOIXANTE (60) JOURS (02 MOIS) |

LE RESPONSABLE DUDIT ETABLISSEMENT EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE .EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SUSCRIRE LADITE LETTRE –COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE A L'EXECPTION DE L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP, PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES SANS QU'IL Y AIT RECLAMATION.

YAOUNDE le 5 Mai 2021

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le groupement **LE MONTAGNARD & WIRELESS TECHNOLOGY SARL**, BP 5645 Yaoundé, tél. : 677 84 58 10, est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres n° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 08 avril 2021 pour la fourniture de consommables informatiques à la CRTV, exercice 2021, pour un montant de **F CFA TTC 52 455 100 (Cinquante-deux millions quatre cent cinquante-cinq mille cent).**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE ESSE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°002/AC/COM-ESSE/SG/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES
TRAVAUX DE REFECTION ET DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :-
(LOT 1) : ECOLE PUBLIQUE D'ESSE-VILLE GROUPE II, - (LOT 2) : ECOLE PUBLIQUE DE MENGOSSA ; -
(LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, - (LOT 4) : CSI D'ONGANDI ; - (LOT 5) : MAISON DE LA FEMME
DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Maire de la Commune d'Esse,
 (Autorité Contractante)

Communique :

Par DECISION MUNICIPALE N°0022/DM/COM.ESSE/SG/SM/2021 DU 21/05/2021

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

| Lot de Soumission | Soumissionnaires | Téléphone | Boite postale | Objet | Montant lu de l'offre TTC en FCFA | Mont corrigé l'offre FCFA |
|-------------------|---|------------------------------|------------------|--|-----------------------------------|---------------------------|
| LOT 2 | ETS CAMEROON HEBDO | 678 273 414 / 666 390 934 | 13180 Yaoundé | Réhabilitation des salles de classe à l'Ecole Publique de MENGOSSA | 5 000 000 | 4 880 000 |
| LOT 4 | ETS NELKA | 677 867 738 | 13180 Yaoundé | Réhabilitation CSI d'ONGANDI | 5 500 000 | 5 500 000 |
| LOT 5 | ETS AFRIQUE BUSINESS CONSULTING SARL | 695 793 001 | ----- | Réhabilitation MAISON DE LA FEMME d'Esse. | 14 940 820 | 14 580 000 |

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les lots ci-après désignés sont déclarés infructueux :

| Lot de Soumission | Objet | Observations |
|-------------------|---|--------------------------------|
| LOT 1 | Réhabilitation Ecole Publique d'Esse-Ville Groupe II | Pour absence de soumission. |
| LOT 3 | Réhabilitation CSI de MVENG-ESSABOUTOU | Pour absence de soumission. |

Article 2 : Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°052/DM/CABTA 1ER/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BTA RVCLPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL DANS LA COMMUNE DE BERTOUA IER, DEPARTEMENT DULOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er

Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante

DECIDE

Article 1er: La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée au soumissionnaire ci-après

| N° LOT | DESIGNATION | ATTRIBUTAIRE | MONTANT(TTC) |
|--------|--|---|--------------|
| Unique | Construction d'un forage pastoral dans la Commune de BERTOUA 1er | Ets. SAFAGA BUSINESS B.P. — BERTOUA TEL. 670 325 040/699 775 901 | 19 924 529 |

Article 2 : La présente dépense sera imputée au Budget de l'Exercice 2021, Imputation 55 31 406 08 641208 2246 951 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES ».

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

*BERTOUA le 27 Avril 2021**Le MAIRE***BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
 Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;
 Vu la Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
 Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du **DR MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
 Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 du 03 Mars 2021 relatif à l'acquisition des outils d'intervention sur le terrain de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 20 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant la proposition d'attribution N°009/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 21 Avril 2021 ;
 Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: **OPTIMA INVENT TECHNOLOGIES**, B.P. : Douala, Tél. : (237) 690 342 661 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaires | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|-----|---|--|--------------------|
| 1 | OPTIMA INVENT TECHNOLOGIES B.P. :12671 Douala Tél. : (237) 690 342 661 | Cinquante neuf millions cent quarante huit mille (59 148 000) | 3 |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 OUVERT N°04/AONO/C.PM/SG/CIPM/2021 DU 24/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
 CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA
 MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT L,2 ET 3 EN PROCEDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE
 DE PENKA-MICHEL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE.

Article 1ER : les entreprises ci-dessous désignées sont retenue pour l'exécution du marché objet DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.PM/SG/CIPM/2021 DU 24/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT 1,2 ET 3 ENPROCEDURE D'URGENCE

| N° | DAO | LOT | Désignation de L'entreprise | Délai Proposé | Montant TTC D'attribution en F CFA | financement |
|----|--------------|-----|---|---------------|---|-------------|
| 1 | 04/AONO/C.PM | 01 | GROUPE TENEKAM EDWIGE NATHALIE SARL, BP : 322 Bafoussam, Tel : 672 72 67 67 | 3 MOIS | 26 539 063 Vingt-six millions cinq cent trente-neuf mille soixante trois | BIP MINADER |
| 2 | 04/AONA/C.PM | 02 | ETS BERRIN , BP ; 615 Douala Tel : 675 43 82 52/ 699 59 90 54 | 3 MOIS | 26 903 935 Vingt-six millions neuf cent trois mille neuf cent trente cinq | BIPMINTP |
| 3 | 04/AONA/C.PM | 03 | ETS MAFO ET FILS BP : 529 BAFOUSSAM TEL: 699 61 77 22 | 3 MOIS | 9 999 876 Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante seize | MINDDLEVEL |

Ces entreprises sont invitées à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Miche! pour les modalités de réalisation dudit marché ;

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.A

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N° 21-0012/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
N°21-005/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 DU 15 AVRIL 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET DES EFFECTIF (POE) DE
L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Article 1^{er} – les soumissionnaires suivants sont pré qualifiés à l'Appel à Manifestation d'Intérêt suscité :

| N° | CONSULTANTS | ADRESSES |
|----|-------------------------------------|---|
| 1 | AGORA CONSULTING | B.P : 6 583 Yaoundé, Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82 |
| 2 | CARLETAS | BP : 33396 Yaoundé Tél : 676 417 466- 691 81 43 15 |
| 3 | GDC Sarl | BP : 20060 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 68 83 38 |
| 4 | INGENIERIE ET CONSEIL L & A | BP : 12265 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 60 81 60 |
| 5 | Business Consulting Associates Sarl | BP : 35203 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 78 95 02/696 82 62 20 |

Lesdits Cabinets sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué pour la suite des procédures.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM DU 25 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA FABRICATION, A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des Consultants ayant participé à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sous rubrique que, par décision N°263/B 1 /1

| N° LOT | ATTRIBUTAIRE | MONTANT TTC (FCFA) | DELAIS |
|--------|---|--|---------------|
| 1 | KAMENI TADJOUNTEU Joseph, Tél. : 675 19 32 20/655 39 29 96 | 8 264 025 (huit millions deux cent soixante-quatre mille vingt-cinq) | 06 (Six) mois |
| 2 | LEKEFACK Jean Paul, Tél : 699 56 97 83/ 676 92 80 80 | 8 263 667 (huit millions deux cent soixante-trois mille six cent soixante-sept) | 06 (Six) mois |
| 3 | SIMO FOTIE Yannick Lenoble, Tél : 674 00 98 68/693 61 70 50 | 8 228 250 (huit millions deux cent vingt-huit mille deux cent cinquante) | 06 (Six) mois |
| 4 | MOUMGBAYI Abraham, Tél : 694 57 09 64 | 8 264 025 (huit millions deux cent soixante-quatre mille vingt-cinq) | 06 (Six) mois |
| 5 | ATANGANA Charles, Tél : 699 00 60 90/673 89 82 06/655 99 09 40 | 7 333 875 (sept millions trois cent trente-trois mille huit cent soixante-quinze) | 06 (Six) mois |
| 6 | ABOLESSAM OLINGA, Tél. : 650 14 73 45/696 76 97 48/693 49 31 57 | 7 155 000 (sept millions cent cinquante-cinq mille) | 06 (Six) mois |

Les Consultants retenus sont par conséquent appelés à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education, sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale à Nlongkak, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les Consultants n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs propositions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné pour les montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|---------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|
| Unique | OPTIMA INVENT TECHNOLOGIES B.P. :12671 Douala Tél. : (237) 690 342 661 | 59 148 000 | 3 |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le groupement **LE MONTAGNARD & WIRELESS TECHNOLOGY SARL**, BP 5645 Yaoundé, tél. : 677 84 58 10, est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres n° 005/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 08 avril 2021 pour la fourniture de consommables informatiques à la CRTV, exercice 2021, pour un montant de **F CFA TTC 52 455 100 (Cinquante-deux millions quatre cent cinquante-cinq mille cent).**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE ESSE

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 2) : ECOLE PUBLIQUE DE MENGOSSA ; (LOT 4) : CSI D'ONGANDI ; (LOT 5) : MAISON DE LA FEMME.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 1ER/04/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse,
Autorité Contractante.**

Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse ;
Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal de la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu la circulaire n°00007497/LC/MINDDEVEL/MINFI du 11 Novembre 2020 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés de l'Arrondissement de la Commune d'Esse ;
Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;
Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la Commune d'Esse ;
Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;
Vu **la Demande de Cotation N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 du 1er/04/2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de réfection et de réhabilitation des localités suivantes :**
(lot 1) : Ecole Publique d'Esse-Ville Groupe II,
(lot 2) : Ecole Publique de MENGOSSA ;
(lot 3) : CSI de MVENG-ESSABOUTOU,
(lot 4) : CSI d'ONGANDI ;
(lot 5) : Maison de la Femme.
dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu **le Procès-Verbal N°035/PV/COM-ESSE/CIPM/SG/2021 du 03 Mai 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;
Vu le Budget communal de l'exercice 2021 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les établissements ci-après désignés sont attributaires des lettres commandes relatives à la Demande de Cotation (en procédure d'urgence) pour les travaux de Réfection et de Réhabilitation dans chacune des localités suivantes : - (lot 1) : École Publique de MENGOSSA ; - (lot 3) : CSI de MVENG-ESSABOUTOU, - (lot 4) : CSI d'ONGANDI ; - (lot 5) : Maison de la Femme dans la Commune d'Esse, Région du Centre en trois (03) lots de la manière suivante :

| Lot de Soumission | Soumissionnaires | Téléphone | Boite postale | Operations | Montant lu de l'offre TTC en FCFA | Mon corrigé l'offre FCFA |
|--|---|------------------------------|------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|
| LOT 2 | ETS CAMEROON HEBDO | 678 273 414 / 666 390 934 | 13180 Yaoundé | Réhabilitation des salles de classe à l'École Publique de MENGOSSA | 5 000 000 | 4 880 000 |
| LOT 4 | ETS NELKA | 677 867 738 | 13180 Yaoundé | Réhabilitation CSI d'ONGANDI | 5 500 000 | 5 500 000 |
| LOT 5 Article 2 : La présente soumission sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./- | ETS AFRIQUE BUSINESS CONSULTING SARL | 695 793 001 | ----- | Réhabilitation MAISON DE LA FEMME d'Esse. | 14 940 820 | 14 580 000 |

ESSE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AOND/CPM/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE MESSING-NZIE DANS LE GROUPEMENT BAMENDDU (LOT N°L) ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE PENKA-MICHEL (LOT N°2). COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'DUEST.LE MAIRE DE LA CDMMUNE DE PENKA-MICHEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE.

Article 1ER: les entreprises ci-dessous désignées sont retenue pour l'exécution du marché objet DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/CPM/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE MESSING-NZIE DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU (Lot N°1) ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE PENKA-MICHEL (LotN°02), Commune de penka michel, DEPARTEMENT DELA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

Il s'agit de:

| N° | DAO | LOT | Désignation de L'entreprise | Délai Proposé | Montant TTC D'attribution en F CFA | financement |
|----|-------------|-----|---|---------------|---|-------------|
| 1 | 03/AONO/CPM | 001 | ETS LE REPUBLICAIN TEL : 676 41 82 10/ 699 67 63 27 | 3 MOIS | 15 995 313 Quinze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille trois cent treize | BIP MINADER |
| 2 | 03/AONA/CPM | 002 | TRUST CONTRACTORS ANDENGINEERS SARL, BP : 1084YAOUNDE, Tél : 00237 24302 95 76 /697300109 | 3 MOIS | 15 962 328 Quinze millions neuf cent soixante-deux mille trois cent vingt-huit | MINDDEVEL |

Ces entreprises sont IrvitÉes à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la Commune de Penka-Michei pour les modalités de réalisation dudit marché ;

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera,-

PENKA-MICHEL le 17 Mai 2021

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 008/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION ° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du **DR MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 004/DC/CUD/CIPM/2021 du 23 Février 2021 relatif à l'acquisition du matériel de santé pour l'équipement de l'infirmerie de la communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 14 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°007/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 15 Avril 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

-

DECIDE:

Article 1^{er}: **PREMIER MEDICAL SARL**, B.P. : 3540 Douala, Tél. : (237) 233 411 729 /675 962 444 est déclarée



attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

| Lots | Soumissionnaires | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|-------------|--|---|-------------------------------------|
| 1 | PREMIER MEDICAL SARL B.P. : 3540 Douala, Tél. : (237) 233 411 729 /675 962 444 | Neuf millions cent quatre vingt seize mille soixante seize (9 196 076) | 3 |

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE(PLANUT)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 15 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2014/575 du 19 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°0019/A/MINMAP du 04 février 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2 ;

Considérant l'Ordre de Service technique n°02/OS/MINEPAT/UCP/ABPDD/2019 du 13 septembre 2019, portant mise en demeure de redémarrer sans délai les travaux et de les achever dans un délai de trois (03) mois, servi à l'entreprise FON'S GROUP SARL ;

Considérant le procès-verbal du 13 août 2020 de constat de carence de l'entreprise FON'S GROUP SARL à exécuter son marché ;

Considérant la lettre n°2020/345/MINEPAT/SG/UCP/CNA/ABPDD du 04 septembre 2020 du Chef de Service du marché relative à la notification du procès-verbal de constat de carence à l'entreprise FON'S GROUP SARL,

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 182 (e) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2, est pour compter de la date de

signature de la présente décision, résilié aux torts exclusifs, frais et risques de l'entreprise

FON'S GROUP SARL, BP : 10 307 Douala, Tél. : (+237) 233 043 532 / 677 359 165 /

690 824 962.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence

et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK. AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
650 1021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transféré aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice zozo, le Maire de la commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Nkondjock, dans l'Arrondissement de, Département du Nkam, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot Unique** Concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

1-KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

2- BOITE A PHARMACIE

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément où celui d'un fournisseur pour la livraison des produits pharmaceutiques.

4. Financement

: Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget de fonctionnement du MINEDUB Exercice 2021, via l'imputation budgétaire N° et Imputation Communal N° **650 1021**

| Nature des prestations | Lieux | Montant TTC |
|--|--------------------|-------------|
| Fourniture du paquet minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Nkondjock | Mairie de NKODJOCK | 11 223 500 |

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Nkondjock, à la sous-préfecture de Nkondjock, à la préfecture de Nkam, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/Nkam, et à la DDMINEPAT/Nkam), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat General de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

de la Commune de Nkondjock, Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Nkondjock d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la de la Mairif d Mko jpck, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard le 23/06/2021, à **20 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 26/05/2021
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
LOUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKA M, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **deux cent vingt mille (220 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le **23/06/2021 à 11Heures précises**, à la salle des actes de la Commune de Nkondjock

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

?

- a) Absence d'une Pièces Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
 - b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des plis ;
 - c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 201 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
 - d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ; ;.
 - e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la fin) ;
 - f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
 - g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
 - h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
 - i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics

Délai de dépôt des offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administratives requises.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maître d'Ouvrage.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 / 699 370 748

NKONDJOCK le 26 Mai 2021

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE DE BAMENDJOU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/MIMDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REPARTIES EN 02 LOTS (EN PROCEDURE DURGENCE) .LOT1 •CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA ;LOT 2:ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| | |
|----------|---|
| 1 | Autres |
| | Au lieu de ... INTITULE |
| | Lire plutot VOIR PIECE JOINTE |

BAMENDJOU le 24 Mai 2021

Le MAIRE

KAMDOUM

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N° 01/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 17 MAI 2021 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL COMMUNIQUE :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 pour la fourniture des vaccins contre la fièvre aphteuse dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), en procédure d'urgence est annulé

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

COMMUNE D'EVODOULA

ADDITIF N°03/A/C.EV/CIPM/2021.OBJET: DAO N°07,08, 09,10 ET 11/AONO/C.EV/CIPM/2021 RESPECTIVEMENT POUR : -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOMO , DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLKOUGDA DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CSI DE NLOUDOU DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLKOUGDA DANS LA COMMUNE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ARTÈRES DU CENTRE URBAIN D'EVODOULA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Autres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les Soumissionnaires des Appels d'Offres susmentionnés sont informés que suite à la lettre N°000354/L/ARMP/CRRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO.amf/2021, les modifications ci-après seront apportées à ces procédures :</p> <ul style="list-style-type: none">- Seuls les textes réglementaires seront appliqués à ces procédures ;- Le Maitre d'Ouvrage et l'Autorité Contractante restent la même personne ;- La durée de validité de la caution de soumission sera réglementaire conformément à l'article 90(4) du Code des Marchés Publics ;-les références règlementaires mentionnés aux articles 15 (AAO) et 35 (RPAO) seront conformes ;- la présence de modèle et de formulaires types dans les DAO 07 et 08 sera importante;-la présence de grille d'évaluation des offres dans le DAO 07 et 08 sera nécessaire ;-l'existence des Cadres des Bordereaux des prix Unitaires, des devis quantitatifs et Estimatifs et des Sous détails des prix dans les DAO 07 et 08 sera nécessaire ;-les montants des DAO dans les deux versions des Avis d'Appel d'Offres (Français et Anglais) seront identiques ;-l'ouverture des plis aura lieu le 28 Mai 2021 à 13 heures. <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT.</p> |

EVODOULA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE BETARE-OYA

ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 21 MAI 2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CBO/SG/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A DANG-PATOU ET BANGBEL DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BETARE-OYA, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 27 MAI 2021 à 10 h précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL DOFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CBO/SG/CIPM2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A DANG-PATOU ETÀ BANGBEL DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA. DÉPARTEMENT DU LOM ETDJEREM. REGION DEL'EST. A PRECISER LE LOT " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BETARE-OYA, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 28 MAI 2021 à 10 h précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL DOFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CBO/SG/CIPM2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A DANG-PATOU ETÀ BANGBEL DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA. DÉPARTEMENT DU LOM ETDJEREM. REGION DEL'EST. A PRECISER LE LOT " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de BETARE-OYA le 27 MAI 2021 a 11 h précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de BETARE-OYA le 28 MAI 2021 a 11 h précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p> |

BéTERé-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas



COMMUNE DE BETARE-OYA

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 /AR/CBO/CIPM DU 21 MAI 2021 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LIGUIM DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA. DEPARTEMENT DULOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 27 MAI 2021 à 10 heures, heure locale et réceptionnés Mairie de Bétaré-Oya. Case Communautaire et devront porté la mention :</p> <p>« Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°7/DC/CBO /SG/CIPM/2021 du 03 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRES DE LIGUIM DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST».</p> <p>«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 28 MAI 2021 à 10 heures, heure locale et réceptionnés Mairie de Bétaré-Oya. Case Communautaire et devront porté la mention :</p> <p>« Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°7/DC/CBO /SG/CIPM/2021 du 03 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRES DE LIGUIM DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST».</p> <p>«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 27 MAI 2021 à 11 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28 MAI 2021 à 11 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.</p> |

BéTERé-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE DES REACTIFS VIDAS -
KLITE - HEMOCULTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA -
EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
202152610730067610321.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la fourniture des réactifs VIDAS - KLITE – HEMOCULTURE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en **la fourniture des réactifs VIDAS - KLITE – HEMOCULTURE** dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **dix-sept millions trois cent cinquante-six mille quatre cent soixante-cinq (17 356 465) FCFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire N° **202152611730067612121** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : N° **202152610730067610321**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) au plus tard le **17/06/2021 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPEd/DG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS VIDAS - KLITE -
HEMOCULTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours** calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **trois cent quarante-sept mille cent vingt-neuf (347 129) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPEd/DG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS VIDAS - KLITE -
HEMOCULTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **17/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires



- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|-------------|
| Présentation de l'offre | 01 |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 02 |
| Délai de livraison | 01 |
| le service après-vente | 02 |
| satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente | 01 |
| TOTAL | 07 |

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 6 OUI sur 7 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 26 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 - N° 002 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 03 FEVRIER 2021 – DAO N° 003 - N° 004 /DAO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C- DE BOT-MAKAK/SG/STADL DU 04 FEVRIER 2021 – DEMANDE DE COTATION DC N° 001 DU 04 FEVRIER 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;
- D'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune

2. Critères essentiels

| N° | Critères essentiels |
|----|--|
| 1 | Présentation générale de l'offre |
| 2 | Capacité financière |
| 3 | Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires |
| 4 | Moyens humains |
| 5 | Moyens matériels |
| 6 | Approches techniques |

| 1 | Critères d'évaluation |
|---|---|
| | <p>Lire plutot</p> <p>. Critères d'évaluations L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)</p> <p>1-Critères éliminatoires Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ; Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune La non-conformité du modèle de soumission ; La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ; L'absence de la caution de soumission ;</p> |

| 2 | Renseignements Complémentaires |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINTP/NK ou à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.</p> <p>Additif à l'appel d'Offres L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK ou à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.</p> |

| 3 | Autres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p> |

3 Autres**Lire plutot****PIECES N°002 : Règlement General de l'Appel d'Offre (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 17: Caution de soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

i. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26: Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

Article 32: Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous détail

de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre

après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34: Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°003 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO)

ARTICLE 14 – EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres sera faite en deux phases, à savoir : l'évaluation des offres administratives et techniques (1^{ère} phase) et l'évaluation des offres financières (2^{ème} phase). Elle sera faite selon les critères ci-après définis :

14.1. Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

La non-conformité du modèle de soumission ;

La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;

L'absence de la caution de soumission ;

D'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;

Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;

Absence de l'attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune

PIECES N°004 : Cahier des Clauses Administratives Particulères (CCAP)

ARTICLE 2 : LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021 ;

le décret 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 sur le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;

le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

la Décision Municipale N° 0000002/DM/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/CBM/SG du 18 Janvier 2021 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak ;

Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

BOT-MAKAK le 19 Février 2021

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005218/AONO/MINJUSTICE/CIPM//2021 DU 24 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture, des Voiries et Réseaux Divers (VRD), de huit (08) miradors, d'une (01) guérite, de deux (02) forages et d'une cuisine à bois à la Prison Centrale de Douala Ngoma.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont décrits dans les différents devis descriptifs et quantitatifs. Ils comprennent :

- le terrassement ;
- l'installation du chantier ;
- la construction de la clôture ;
- la construction du muret de sécurité ;
- l'aménagement des VRD ;
- la construction de huit (08) miradors ;
- la construction d'une (01) guérite ;
- la construction de deux (02) forages ;
- la construction d'une (01) cuisine à bois ;
- le repli du chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est évalué à **un milliard cent trente trois millions cinq cent vingt trois mille quatre cent neuf (1 133 523 409) francs CFA** repartit ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : huit cent quarante-six millions trois cent vingt-cinq mille quatorze (846 325 014) francs CFA ;
- Lot 2 : cent vingt millions cent soixante-deux mille trois cent quatre-vingt quinze (120 162 395) francs CFA ;
- Lot 3 : cent soixante-sept millions trente-six mille (167 036 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres s'exécuteront en trois lots à savoir :

* Lot 1

- le terrassement ;
- l'installation de chantier ;
- la construction de la clôture ;
- la construction du muret de sécurité ;
- l'aménagement des VRD (caniveaux, perrés maçonnés, dallage en béton armé) ;
- le repli du chantier.

* Lot 2

- le terrassement ;
- l'installation de chantier ;
- la construction de huit (08) miradors ;
- le repli du chantier.

* Lot 3

- le terrassement ;
- l'installation de chantier ;
- la construction de deux (02) forages et de l'alimentation en eau courante ;
- la construction d'une (01) guérite ;
- la construction d'une (01) cuisine à bois ;
- le repli du chantier.

NB : Un prestataire peut soumissionner pour plusieurs lots et ne sera attributaire que d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou Groupement d'Entreprises de Travaux Publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Caisse Autonome d'Amortissement et le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, exercices 2021 et 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Portes 410 et 411), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

- Ø l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3) ainsi que sa version électronique.

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres considéré.

Chaque volume sera numéroté chronologiquement de la première à la dernière page, y compris les intercalaires dans l'ordre du DAO. Cette numérotation exclura par conséquent toute répétition de page dans un volume.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07) exemplaires** dont **l'original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) au plus tard le 23 Juin 2020 à 12 heures locale et devra porter la mention:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005218/AONO/MINJUSTICE/CIPM//2021 DU 24 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA »
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« PRECISER LE LOT »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché est de douze (12) mois calendaires pour le lot 1 et dix (10) mois calendaires pour les lots 2 et 3. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai d'exécution proposé par le soumissionnaire retenu deviendra contractuel pour autant que ce délai n'excède pas douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elle est de 2% repartie comme suit :

- Lot 1 : seize millions neuf cent vingt-six mille cinq cent (16 926 500) francs CFA ;
- Lot 2 : deux millions quatre cent trois mille deux cent quarante huit (2 403 248) francs CFA ;
- Lot 3 : trois millions trois cent quarante mille sept cent vingt (3 340 720) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente ou par le service émetteur le cas échéant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence du Ministère de la Justice le 23 Juin 2020 à 13 heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1. Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes au delà de 48 heures;
- b) Pièces falsifiées ou non authentiques ;
- c) Absence de la caution de soumission au cours de la séance d'ouverture;
- d) Absence de la Déclaration sur l'honneur de conduire jusqu'au terme l'exécution des travaux au cours de la séance d'ouverture ;
- e) Absence de l'attestation de visite sur le site au cours de la séance d'ouverture.

1.2. Offre technique :

- e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- f) Chiffre d'affaires dans les travaux de bâtiments au cours des trois (03) dernières années cumulées et inférieur à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA pour les lots 2 et 3 et trois cent cinquante millions (350 000 000) de francs CFA pour le lot 1;
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des dix dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de bâtiments d'au moins deux (02) niveaux ;
- h) Non-existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) Non satisfaction, à au moins 70% des critères essentiels ;

1.3. Offre financière :

- l) Offre financière incomplète ;
- m) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- n) Présence des informations financières dans l'offre technique.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1. Présentation de l'offre sur **trois (03)** critères ;
2. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trente (30)** critères pour le lot 1 et **quinze (15)** pour les lots 2 et 3;
3. Moyens matériels de chantier à mobiliser sur **dix sept (17)** critères pour le lot 1 et **dix (10)** Pour les lots 2 et 3 ;
4. Méthodologie sur **neuf (09)** critères pour les lots 1, 2 et 3;
5. Référence sur **dix (10)** critères pour les lots 1, 2 et 3.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la moins-disante**, remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Justice, à la Direction des Affaires Générales (portes 410 ou 411).

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le **MINISTRE**

ESSO LAURENT

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2021 DU 25/05/2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER (UN PETIT MOBILIER DE BUREAU (TABLES, CHAISES, ARMOIRES) A LA DD COMMERCE DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Haute-Sanaga (Maitre d'Ouvrage Délégué) lance pour le compte du MINCOMMERCE, un Avis de Consultation pour l'acquisition du mobilier (un petit mobilier de bureau (tables, chaises, armoires) à la Délégation Départementale du MINCOMMERCE de la HAUTE-SANAGA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition de matériel divers réparti comme suit :

L'acquisition du mobilier (un petit mobilier de bureau (tables, chaises, armoires) à la délégation départementale du MINCOMMERCE.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les opérateurs économiques nationaux spécialisés dans la fourniture des matériels divers.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le **BIP MINCOMMERCE**, Exercice 2021, pour un montant de **quinze millions (15 000 000) F CFA**. Ligne budgétaire

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Préfecture de la HAUTE-SANAGA et à la DDCOMMERCE de la HAUTE-SANAGA, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de la HAUTE-SANAGA et à la DDCOMMERCE de la HAUTE-SANAGA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** à la Recette de Finance de Nanga-Eboko.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Préfecture de la HAUTE-SANAGA, au plus tard **le 22/06/2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2021 DU 25/05/2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER (UN PETIT MOBILIER DE BUREAU (TABLES, CHAISES, ARMOIRES) A LA DD COMMERCE DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les matériels.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de : **trois cent mille (300 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **22/06/2021 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés à Nanga-Eboko.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

12. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Absence ou non conform d'une pièce administrative après 48heurs;
- absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannée;
- absence d'une patente au taux d'imposition réel;
- Non satisfaction d'au moins 80% de critères essentiels;

Principaux critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

| N° | Critères | Notation |
|----|---|----------|
| 1 | Présentation de l'offre : | oui/non |
| 2 | Conformité du matériel aux Spécifications Technique | oui/non |
| 3 | Références du soumissionnaire | oui/non |
| 4 | Capacité financière | Oui/non |
| 5 | Délai de livraison : | oui/non |
| 6 | Preuves d'acceptation des conditions du marché | Oui/non |

Seuls les soumissionnaires qui auront satisfaits à 80% des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de la Haute-Sanaga et à la DDCOMMERCE de la Haute-Sanaga.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES DISPOSITIFS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

| IS | Au lieu de | Lire |
|---------|---|---|
| IS 20.1 | Le montant de garantie de soumission est de 8 000 000 (Huit millions), Francs CFA. | Le montant de la garantie de soumission est de 1 900 000 (Un million neuf cent mille), Francs CFA. La présente garantie demeure valable jusqu'au vingt-huitième (28ème) jour inclus suivant l'expiration du délai de validité de l'offre |
| IS 23.1 | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 01 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale. | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 16 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale |

Le reste est sans changement.

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 750 VOLONTAIRES PIONNIERS CUVÉE 2021 A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021 346 02 310 000 221 024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités relatives à la formation des Volontaires pionniers, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers cuvée 2021 dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

Les fournitures à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2021 concernent l'acquisition des kits de formation de 750 Volontaires pionniers tel que prévu dans les spécifications techniques des fournitures (pièce n°5).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-cinq millions (35.000.000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations se feront en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine des fournitures.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2021 346 02 310 000 221 024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de cinquante-deux mille (52 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 25 mai 2021 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 750 VOLONTAIRES PIONNIERS CUVÉE 2020 DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de quarante-cinq (45) jours maximum. La livraison des fournitures aura lieu dans les Agences Régionales de l'ASCNPD.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 25 mai 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité certifiée du mandataire).

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 80% d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non-respect des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;
- absence d'échantillon par catégorie de fourniture.

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations similaires réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, des spécifications techniques des fournitures dûment remplis, paraphées à chaque page, signées et datées à la dernière page du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé »
- attestation de capacité financière d'au moins **vingt (20) millions** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre;
- les spécifications techniques des fournitures proposées paraphées, signées, cachetées et datées sur la dernière page.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 80% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 29 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C.BTA1ER/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ETDJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la gestion des ressources du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le CORONAVIRUS. le Maire de la Commune de BERTOUA 1er .Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de matériels dans la Commune de BERTOUA 1ER . Département du LOM ETDJEREM (lot unique)

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent la fourniture de matériels de lutte contre le CORONAVIRUS dans la Commune de BERTOUA .

3. Cout Prévisionnel

11 666 666 (Onze millions six cent soixante-six mille six cent soixante six) Francs CFATTC:

4. Participation et origine

La participation a cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Fonds Spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le CORONAVIRUS EXERCICE 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BERTOUA 1ER dès publication du présent avis .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de BERTOUA 1ER dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de BERTOUA 1ER, d'une somme non remboursable de Quinze mille (15000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **11/06/2021 à 14 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de BERTOUA 1ER et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C.BTA1ER/CIPM/2021 Du 17 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LACOMMUNE DE BERTOUA IER, DEPARTEMENTDU LOM ETDJEREM, REGION DE L'EST(LOT UNIQUE)

**Financement : FONDS SPÉCIAL DESOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS - EXERCICE 2020:
"A N'OUVRIRE QU'ENSEANCEDEDEPOUILLEMENT"**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de Un(01) mois.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit 116 666 (Cent seize mille six cent soixante-six) Francs CFA.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit 116 666 (Cent seize mille six cent soixante-six) Francs CFA.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/06/2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie de BERTOUA 1ER.

13. Critères d'évaluation

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
6. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

6.1. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre — Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2018, 2 019 et 2020 Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité, délivrée par une banque de l'ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
- A. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison — Oui/Non

N.B : Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70% seront examinées. Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis de 70%, seule(s) l'(ou les) offre(s) financière (s) du (ou des) soumissionnaire(s) ayant obtenu(s) la note technique la plus élevée sera (ou seront) examinée(s).

14. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes et conformes;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 7.1 susmentionnée;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BERTOUAIER au numéro de téléphone 696166132/676 961284.

BERTOUA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE MINDOUROU

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CNLA/CIPM/2021 DU17/05/2021
POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE
NGOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641234 2272 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Centre Médical d'Arrondissement de NGOYLA, un dossier de consultation pour l'équipement en matériel médical, dans la Commune de NGOYLA, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :
> Equipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Ngoyla, dans la Commune de NGOYLA.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 35 000 000 (trente-cinq millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public [BIP] du MINSANTE, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGOYLA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGOYLA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGOYLA, d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la commune de NGOYLA au plus tard **le 15/06/2021 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CNLA/CIPM/2021 DU17/05/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit : Trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit : Trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA,

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 15/06/2021 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de NGOYLA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de NGOYLA.

14. Critères d'évaluation

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièces administrative falsifiée
3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
4. Spécifications techniques et photos non-conformes ;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;
7. Sous détail des prix unitaires non conformes au modèle du dossier de consultation.

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire de l'Exercice 2019 et 2020 ; Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

La Lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moinsdisante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100%des critères éliminatoires et au moins 80%des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60] jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGOYLA, Tél : 696 153 951/696 950 110.

NGOYLA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/CIPM/2021 DU 25/05/2021 POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS CONSOMMABLES AU LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052610730067610322

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation relative à l'acquisition de certains consommables au laboratoire ANAPATH de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED). La fourniture consiste essentiellement en l'acquisition de certains consommables au laboratoire ANAPATH dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°4 relative aux descriptifs des fournitures.

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste essentiellement en l'acquisition de certains consommables au laboratoire ANAPATH dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°4 relative aux descriptifs des fournitures

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **dix millions (10 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202052610730067610322** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un(01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sise à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 Douala-Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à la Demande de Cotation

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard **14/06/2021 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/CIPM/2021 DU 25/05/2021
POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS CONSOMMABLES AU LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL
GYNÉCO OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison de ladite salle est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

9. Ouverture des Plis

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **14/06/2021 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères éliminatoires ci-après seront pris en compte :

- Absence de caution de soumission à l'ouverture
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif
- Présence de documents falsifiés ou de fausses déclarations
- Non-intégralité des produits à livrer.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre – quinze- dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

DOUALA le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE N°019/C/M/SG/CAD3/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N003/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CEAC-CHEFFERIE MBANGA BAKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e

communiqué : l'entreprise **ETS DSJ, SP : 13346 DouaLa lei 698.747.704**, est adjudicataire de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°003/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 07 avril 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route : **CEAC- CHEFFERIE MBANGA BAKOKO**

MONTANT : 15.992.838 TTC (Quinze Millions Neuf Cent Quatre-Vingt Douze Mille Huit Cent Trente Huit) FCFA TTC

DELAÏ : Trois (03) mois.

Le présent communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenues sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

DOUALA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AAONO/CPTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE PITOA : AXE INTER ROUTE REGIONALE N° 16 (R0407) - LOPPERE NADDEREPROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641518 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Pitoa: axe inter Route Régionale n° 16 (R0407)- Loppéré Naddéré. Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis ainsi qu'il suit

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

INSTALLATION DE CHANTIER

Installation de chantier y/c études techniques et géotechniques (formulation du béton et prélèvements des éprouvettes)

Amené et repli du matériel

OUVRAGE D'ART- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

DALOT SIMPLE DE (1,00 x 1,00) x 8,00ml AU PK0+100

Fouille en terrain ordinaire

Béton de propreté dosé à 150Kg/m³

Béton armé pour radier, voiles, tablier et garde roues dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions CHAUSSEE

Remblai en graveleux latéritique compactée au droit des ouvrages et sur chaussée

Caniveaux bétonnés de 50x50 ép 10cm dosé à 350kg/m³

Dallettes en béton dosé à 350kg/m³, ép. 12cm. sur caniveaux bétonnés

Mise en forme de la plate forme

DIVERS

Couche de roulement / Rechargement en graveleux latéritique

Démolition de la buse en béton armé existante et évacuation des débris

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021, pour un montant prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021, pour un montant prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de PITOA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Commune de PITOIA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA à la

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la commission interne de passation des marchés de

Pitoa, sis à la Commune de Pitoa au plus tard le 15/06/2021 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit un million (1 000 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15/06/2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITOIA. S

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1 Principaux critères éliminatoires :

15.1.1 Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

15.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

15.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

15.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 07 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Visite des Lieux sur 02 critères ;
- Situation financière sur 03 critères ;
- Références de l'entreprise sur 05 critères ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PITOA.

GAROUA le 21 Mai 2021

Le 1er Adjoint au Maire

BOUHARI IBRAHIMA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE CONTAINERS AMENAGES POUR LA SECURISATION DES PONTS SUR LE WOURI ET LA DIBAMBA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 140.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des usagers sur les ponts du Wouri et de la Dibamba dans la ville de Douala, **le Maire de la Ville, Autorité Contractante** lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour la fourniture et la pose de containers aménagés pour la sécurisation des ponts sur le Wouri et la Dibamba dans la **ville de Douala**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- A- TRAVAUX PREPARATOIRES.
- B- IMPLANTATION ET TERRASSEMENT
- C- FONDATION
- D- METALLERIE
- E- ELECTRICITE ET PLOMBERIE
- F- REVETEMENT ET DIVERS
- G- AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quarante million (40 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2021. Sur la ligne d'imputation budgétaire N° **220 140**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-direction de la Passation des Marchés Publics
620, Rue du Gouverneur Carras – 2^e étage Immeuble NSIA, Bonanjo
BP 43 Douala – Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.
Site Internet : www.douala.cm
E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise à la voirie municipale de Bonanjo au deuxième étage de l'immeuble NSIA, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de: **cinquante mille (50 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **huit (08)** exemplaires dont un **(01)** numérique et **sept (07)** copies physiques marquées comme telles, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au plus tard le **29 Juin 2021** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 Mai 2021
POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE CONTAINERS AMENAGES POUR LA SECURISATION DES PONTS
SUR LE WOURI ET LA DIBAMBA DANS LA VILLE DE DOUALA
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **deux millions (2 000 000) F CFA**. Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence d'une des pièces du dossier administratif entraîne le rejet de l'offre.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 Juin 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Le non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU);
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

| N° | CRITÈRES D'ÉVALUATION | APPRECIATION |
|----|---|--------------|
| a | Chiffre d'Affaires | Oui/Non |
| b | Les Références du Cocontractant | Oui/Non |
| c | Expérience du personnel d'encadrement | Oui/Non |
| d | La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels | Oui/Non |
| e | Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphé) | Oui/Non |
| f | Programme d'exécution des travaux, méthodologie d'exécution et Organisation du chantier | Oui/Non |

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit par courrier soit à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la voirie municipale de Bonanjo au deuxième étage de l'immeuble NSIA, BP : 43 Douala – Cameroun.

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées par courrier adressé à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures de la CUD, avec copie à la Sous direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toutes tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 205 725 / 699 370 748 conformément à la lettre référencée N° 000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 Janvier 2021 du MINMAP adressée aux Maîtres d'ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégués et Présidents des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 26 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/NLA/CIPM/2021 DU 17/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DES MENAGES D'ASSOUMINDELE 3 DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget sur Fonds Propres de la Commune de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de NGOYLA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification solaire photovoltaïque des ménages d'Assoumindélé 3 dans la Commune de NgoyLa en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

- ? Mobilisation et Implantation ;
- ? Installation de 3 Kits de 400Wc ; 6 Kits de 200Wc ; 7 Kits de 100Wc ;
- ? Prestations diverses ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
Dix-huit million six cent soixante-cinq mille (18 665 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget de la commune de NgoyLa :
Fonds Propres, exercice 2021 ; Imputation : 220 150.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NgoyLa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de NGOYLA, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngoyia d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) F.CFA, La copie du reçu de ce versement sera Jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de NGOYLA, au plus tard **le 15/06/2021 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de NGOYLA avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/NLA/CIPM/2021 DU 17/05/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DES
MENAGES D'ASSOUMINDELE 3 DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant soixante (60) Jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit : cinq cent trente-sept mille 373 300 FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 15/06/2021 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOYLA dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne l'élimination du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Présence des informations financières dans les offres techniques et administratives ;
- Note technique inférieure à 80% de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

- a- La capacité financière ;
- b- Les références de l'Entreprise ;
- c- L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ;
- d- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- e- Le matériel et les équipements essentiels.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moinsdisante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NgoyLa, Tel : 696 15 39 51 / 696 95 01 10.

NGOYLA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N°06/C/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2. FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (PLANUT)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Par Décision n°0269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 du 20 AVRIL 2021, le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 07 octobre 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage de l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2, attribué à l'entreprise FON'S GROUP SARL, BP : 10 307 Douala, Tél. : (+237) 233 043 532 / 677 359 165 / 690 824 962, est résilié pour défaillance de l'entreprise, aux torts exclusifs, frais et risques de cette dernière.

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE SOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641184 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de SOA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation (Bâtiments A et B, Bloc de latrine et incinération) du Centre de Santé Intégré de Soa Urbain dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent :

I- BATIMENT A

Lot 100: Travaux préparatoires ;
Lot 200 : Maçonnerie
Lot 300 : Charpente et Couverture
Lot 400 : Menuiseries-bois-métallique-vitrerie
Lot 500: Electricité
Lot 600: Revêtements
Lot 700: Peintures
Lot 800: VRD

II- BATIMENT B

Lot 100 : Maçonnerie
Lot 200 : Charpente et Couverture
Lot 300 : Menuiseries-bois-métallique-vitrerie
Lot 400: Electricité
Lot 500: Revêtements
Lot 600: Peintures
Lot 700 : Plomberie
Lot 800: VRD

III- BLOC LATRINE

- Infra-structure;
- Super-structure;

IV- BLOC D'INCINERATION(Réhabilitation)

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE de l'exercice 2021. **IMPUTATION** : 55 40 531 07 641184 2811

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de **cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursable.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le **18 Juin 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **18 Juin 2021 à 13 heures**, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

1- Offre administrative :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2- : Offre technique :

- a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 72% d'éléments positifs (soit au moins 18 éléments Oui sur 25) selon la Grille de Notation en annexe;
- b) Attestation de capacité financière inférieure à **vingt millions (20 000 000)** de Francs CFA.

3- : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence du sous détail des prix ;
- c) Modification d'une quantité dans l'offre financière.

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

2- CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

- A - Organisation de l'Entreprise et compétence du personnel
- B – Références de l'entreprise
- C - Matériels
- D – Situation financière

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Soa attribuera le marché au soumissionnaire qui présentera une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 AU COMMUNIQUE N° 000037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le tableau ci-après récapitule l'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 02 mars 2021, pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en procédure d'urgence :

| N° | LOTS | ENTREPRISES | AU LIEU DE | LIRE PLUTOT |
|----|--|---|-----------------------------------|--|
| | | | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION |
| 1 | Lot 1 : surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste National, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, IFCPA, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion de Bankolo et Centre d'Emission AM de Soa), exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 76 125 000 Neuf (09) mois | 75 449 475 Neuf (09) mois |
| 2 | Lot 2 : surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV-Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi, exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 28 500 000 Neuf (09) mois | 28 333 800 Neuf (09) mois |
| 3 | Lot 3 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV- Extrême-Nord à Maroua, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 4 | Lot 4 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-NORD –Ouest à Bamenda, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 5 | Lot 5 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-EST à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION INTERNATIONALE RESTREINTE N°
025/D13-116/ADPIR/MINSANTE/SG/DEP/UEP-BADEA DU 11/05/2021 POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ARCHITECTES CHARGE DE REDIGER LES TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS POUR LA
REALISATION DE L'ESQUISSE ARCHITECTURALE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT
DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO**

FINANCEMENT

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique de la République du Cameroun, Maître d'Ouvrage du Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo, lance une demande de propositions Internationales Restreintes pour **le recrutement d'un Consultant : Cabinet/Groupement de Cabinet d'études architecturales, chargé de rédiger les Termes de Référence du concours pour la réalisation de l'esquisse architecturale du Projet de Construction et d'Equipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.**

2. Consistance des prestations

La mission consiste en la rédaction des Termes de Référence du concours pour la réalisation de l'esquisse architecturale du Projet de Construction et d'Equipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : 68 270 625 (soixante-huit millions deux cent soixante-dix mille six cent vingt-cinq francs) CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Proposition est restreinte aux bureaux d'études de la liste ci-après :

| N° | Soumissionnaires | Pays d'origine | Adresse |
|----|---|------------------|--|
| 1 | ATECS | Cameroun | BP : 34 807 Yaoundé Tél : (237) 677 28 97 28/242 62 85 50 Email : s.atecs@yahoo.fr |
| 2 | Groupement GM Design-Inécot | Tunisie-Cameroun | 7 Rue Ibn Jazzar Lafayette Bloc B 5 étage (devant API) -Tunis-Tunisie Tél : + 216 71 281 260 / 71 280 403 / 98 301 488 Email : mohamed.gharbi@gmdesign.com.tn |
| 3 | Groupement GEMO SARL- SW&ASSOCIATES | Cameroun | BP : 30320 Yaoundé Tél : (237) 674 98 08 09 Email : renenayou@yahoo.fr |

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Proposition Internationale sont financées par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à « l'Immeuble de la santé » non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise.

La Demande de Propositions est envoyée/remise aux bureaux d'études de la liste restreinte gratuitement.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à « l'Immeuble de la santé » non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, au plus tard le **13/07/2021 à 13 heures**, heure locale, et devront porter la mention :

« DEMANDE DE PROPOSITION INTERNATIONALE RESTREINTE N°
 021/D13-116/ADPIR/MINSANTE/SG/DEP/UEP-BADEA DU 11/05/2021 POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET
 D'ARCHITECTES CHARGE DE REDIGER LES TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS POUR LA REALISATION
 DE L'ESQUISSE ARCHITECTURALE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL
 REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO.
 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai minimum fixé par le maître d'ouvrage est soixante-quinze (75) jours repartit comme suit : (i) 30 jours pour la phase 1 et (ii) 45 jours pour la phase 2, avec une période intermédiaire de 60 jours pour la préparation des offres des candidats.

| N° | DESIGNATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|
| | | M1 | | | | M2 | | | | M3 | | | | M4 | | | | M5 | | | | |
| | | S1 | S2 | S3 | S4 | |
| I | REDACTION DES TERMES DE REFERENCE ET DU DOSSIER DE CONSULTATION DES CABINETS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| II | PREPARATION DES OFFRES PAR LES CANDIDATS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| III | PROCEDURES DE SELECTION DU CANDIDAT FINAL | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Toutefois, Le maître d'ouvrage reste ouvert à une proposition des délais plus réalistes après évaluation de la complexité des travaux ou de la mission du consultant.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances pour les soumissionnaires camerounais, ou des pièces équivalentes dans le pays du soumissionnaire étranger, et d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA, soit mille (1000) dollars** et d'une durée de validité de 150 (cent cinquante) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en photocopie certifiées conformes délivrées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois mois et en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de DEMANDE DE PROPOSITION sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour tout soumissionnaire camerounais même dans un groupement, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases).

1. L'ouverture des offres administratives et techniques. Elle sera effectuée le 13/07/2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique, non loin de la Croix Rouge Camerounaise à partir de 14 heures locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2. A l'issue de l'analyse des offres Administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera faite dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-quinze points sur cent points (80pts/100pts).

Seul un représentant dûment mandaté par le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture

12. Critères d'évaluation

CRITERE ELIMINATOIRES

- Dossier administratif non conforme aux exigences de la présente Demande de Propositions après épuisement du délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Présence d'une même personne au titre de personnel technique dans des offres émanant des soumissionnaires différents ;
- Note technique inférieure à 80 point sur 100 ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique ;

CRITERE ESSENTIELS

Le personnel technique requis pour la mission est le suivant :

- *Personnel Clé*
- Chef de mission : Architecte, au moins 15 ans d'expérience ;
- Architecte junior : Architecte, au moins 08 ans d'expérience ;
- Urbaniste : Urbaniste, au moins 10 ans d'expérience ;
- Ingénieur de génie civil : Ingénieur de Génie Civil (niveau bac+3 au moins), 10 ans d'expérience ;
- Ingénieur biomédical : Ingénieur biomédical (niveau bac +3 au moins), 10 ans d'expérience ;
- Médecin programmiste ou Medecin urgentiste: Médecin urgentiste, au moins 10 ans d'expérience

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Expérience du soumissionnaire 20 points
- Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR 25 points
- Qualifications et compétences du personnel clef pour la mission 50 points
- Matériel et logistique de travail (dessin, traitement de données, etc.) 05 points Total 100 points

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 80 points sur 100 points.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

La Proposition financière la moins disante (Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières sont calculés comme indiqué dans les Données Particulières. Les Propositions sont classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition et P le poids accordé à la Proposition financière ; T + P étant égal à 1), comme indiqué dans les Données Particulières : $S = St \times T + Sf \times P$. Le Consultant ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé est invité à des négociations.

AN : La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$Sf = 100 \times Fm / F,$$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée. Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :

$$T = 0,8; \text{ et } P = 0,2$$

13. Attribution

Une procédure en deux étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'examen des pièces administratives et l'évaluation technique doivent être menés en premier, suivis de l'évaluation financière.

Les critères d'évaluation technique porteront principalement sur :

- Expérience du soumissionnaire 20 points
- Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR 25 points
- Qualifications et compétences du personnel clef pour la mission 50 points
- Matériel et logistique de travail (dessin, traitement de données, etc.) 5 points

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des notes technique et financière, avec un coefficient de 0,8 pour la note technique et 0,2 pour la note financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat du Chef de la Division des Etudes et des Projets du MINSANTE, tel : (237) 222 22 10 30

Le présent avis de Demande de proposition tient lieu de résultat de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt International N° /D18-274/ AMIIR/MINSANTE/BADEA/UEP/2020 DU 01 OCTOBRE 2020 relatif à l'objet de la présente consultation.

YAOUNDE le 11 Mai 2021

Le *MINISTRE*

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE GAROUA 3E

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 /AONO/CA-GRAlII/ST/CIPM/2021DU 21/05 /2021 POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE D'INSPECTION ET VETERINAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 31 407 01 641531 2220 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Garoua III, un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE D'INSPECTION ET VETERINAIRES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etude du projet
- Installation de chantier ;
- Implantation, Terrassements et évacuation des déblais ;
- Fondations ; Fosses Septiques, Puisards, Regards ;
- Maçonnerie - Elévations ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries Bois et métalliques ;
- Peinture et Revêtements et enduits ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) de FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot** unique construction du poste d'inspection et vétérinaires

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun et assujetties au régime fiscal Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement public **MINEPIA Exercice 2021**,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua III, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua III, au plus tard **le 16/ 06 /2021 à _13 heures**, heure locale et devra porter uniquement la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007 / AONO/CA-GRAIII/ ST/CIPM/2021 DU 21 / 05 /2021 POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE D'INSPECTION ET VETERINAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution de tous les travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'absence de la caution de soumission doit être impérativement produite, les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative dans un délai de 48 heures en cas d'absence lors de l'ouverture conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives et des Offres Techniques et Financières aura lieu le 16 / 06 /2021 à 14 heures par la Commission Interne des Passations des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de **70% d'éléments positifs** ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché ;

au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément à la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.

Offre financière

- Non respect du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois au niveau BPU, DEQ et SDPU.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (**oui/non**) suivant la grille d'évaluation établie sur **41 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **12 critères**;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises pour l'exécution des travaux sur **7 critères**;

16. Durée Validité des Offres

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI soit 29/41** possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et voir leur Offre financière analysée.
Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua III

GAROUA le 26 Mai 2021

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°0913/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 12 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION ET FAUTEUILS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°21/0908/SUP'PTI/DAG/SDM DU 11 MAI 2021 ;L'ETABLISSEMENT DREAM LAND A ETE DECLARE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION ET FAUTEUILS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE SUS-CITE

| ADJUDICATAIRE | PROPOSITION FINANCIERE TTC FRANCS CFA | DELAI DE LIVRAISON |
|-------------------------------|--|----------------------------------|
| L'ETABLISSEMENT DREAM LAND | 7.000.000 | SOIXANTE (60) JOURS (02 MOIS) |

LE RESPONSABLE DUDIT ETABLISSEMENT EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE .EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SUSCRIRE LADITE LETTRE –COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE A L'EXECPTION DE L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP, PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES SANS QU'IL Y AIT RECLAMATION.

YAOUNDE le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A LA DECISION N° 000732/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 29 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV (LOTS 1, 2, 3, 4 ET 5), EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ARTICLE 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 02 mars 2021 pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV (lots 1,2, 3, 4 et 5), exercice 2021, en procédure d'urgence sont récapitulés dans le tableau suivant :

| N° | LOTS | ENTREPRISES | AU LIEU DE | LIRE PLUTOT |
|----|--|---|-----------------------------------|--|
| | | | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION | MONTANTS TTC ET DELAI D'EXECUTION |
| 1 | Lot 1 : surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste National, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, IFCPA, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion de Bankolo et Centre d'Emission AM de Soa), exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 76 125 000 Neuf (09) mois | 75 449 475 Neuf (09) mois |
| 2 | Lot 2 : surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV-Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi, exercice 2021. | SKY HILL SECURITY BP : 6131 Yaoundé Tél : 677 86 56 48 | 28 500 000 Neuf (09) mois | 28 333 800 Neuf (09) mois |
| 3 | Lot 3 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV- Extrême-Nord à Maroua, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 4 | Lot 4 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-NORD –Ouest à Bamenda, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |
| 5 | Lot 5 : surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-EST à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa, exercice 2021. | INFRUCTUEUX | / | / |



YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

VILLE DE YAOUNDE

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°016/ASMI/MINHDU/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 5IÈME ET YAOUNDÉ 7IÈME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au « **recrutement d'un Consultant (Firme) chargé de l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par les sous-projets de proximité dans les arrondissements de Yaoundé 5^{ème} et Yaoundé 7^{ème}** ».

3. Consistance des prestations

Consistance de la prestation du consultant (firme):

- L'analyse du cadre juridique et institutionnel applicable en matière de réinstallation pour le Projet (Note méthodologique) ;
- Proposition d'un plan de travail qui sera validé par l'équipe d'exécution du Projet ;
- Élaboration du PAR en étroite collaboration avec la Commission de Constat d'Évaluation (CCE) mis en place à cet effet ou avec la Commission ad hoc interne chargée de l'évaluation des biens, le cas échéant ;
- Exécution d'une étude socioéconomique des quartiers identifiés, ainsi qu'un recensement des personnes affectées (identification physique avec carte d'identité, prise de photo y compris) ;
- Exécution de l'inventaire des éventuels droits de propriété (titres fonciers, arrêté communal, etc) et d'éventuelles populations hôtes qui pourront accueillir les Personnes Affectées par le Projet (PAP) à réinstaller ;
- Enquêtes des ménages de la population affectée (activités économiques principales, description de l'habitat actuel, éventuels groupes vulnérables) ;
- Évaluation des investissements/propriétés (maisons, écoles, commerces, cultures, terres, ressources culturelles etc...) affectés par le Projet ;
- Évaluation des biens impactés et des pertes économiques conformément aux lois du Cameroun et à la PO 4.12 de la Banque mondiale ;
- Identification des sites potentiels de recasement le cas échéant et évaluation du coût d'acquisition et d'aménagement éventuel pour la réinstallation des personnes éligibles au recasement conformément à la PO 4.12 ;
- Consultation des personnes à déplacer et à compenser pour qu'elles aient l'opportunité de participer à la planification et la mise en œuvre des programmes de réinstallation, en portant une attention particulière aux besoins des groupes vulnérables ;
- Consultation des parties prenantes (personnes affectées, société civile et administrations) au niveau local, départemental, régional et national) pour leur présenter le projet et ses impacts sur le milieu socioéconomique et culturel, afin de recevoir et d'intégrer leurs avis et préoccupations dans le PAR ;
- Évaluation avec précision du coût global de la réinstallation et de la compensation des personnes touchées par le Projet ;
- Sensibilisation des différentes parties prenantes en particulier les PAP sur les conditions d'éligibilité, en occurrence de la date butoir applicable au projet.

1. : Le délai maximal pour la réalisation du PAR est de soixante-dix (70) jours calendaires soit 50 jours pour la préparation du PAR, et vingt (20) jours pour l'information des parties prenantes dans le cadre des consultations publiques et l'assistance du promoteur jusqu'à l'obtention du rapport de la CCE ou de la Commission ad hoc interne chargée de l'évaluation des biens

2. Livrables attendus :Le Consultant (firme) livrera un Plan d'Action de Réinstallation assorti de l'ensemble des documents annexes (Termes de Références de la mission, Copie de l'agrément du BET à la réalisation des EIES/AES, Programme des consultations publiques, Copie des messages-portés transmis aux chefferies pour tenue des consultations publiques, PV des différentes réunions de sensibilisations et de consultation publique, Fiches de présences aux réunions de consultations publiques, Copies des invitations adressées aux personnes rencontrées, Liste des personnes rencontrées, Fiche de suivi-évaluation interne de la mise en œuvre du PAR, fiche d'enregistrement des plaintes, états des différentes expertises, note méthodologique, Canevas du rapport d'évaluation externe de la mise en œuvre du PAR, etc.)

4. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Yaoundé (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (**brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées (contrat et procès-verbal de réception/attestation de bonne fin) , expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc**). Le *Maître d'ouvrage* se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagné de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, au secrétariat de l'unité technique de liaison du PDVIR sis au troisième étage du bâtiment de l'hôtel de ville de Yaoundé ; soit en version numérique par courrier électronique aux adresses ci-dessus, au plus tard le **18 Juin 2021**, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – **recrutement d'un Consultant (Firme) chargé de l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par les sous-projets de proximité dans les arrondissements de Yaoundé 5^{ième} et Yaoundé 7^{ième}.** »
« **A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

6. Composition du dossier

1. Le Consultant (Firme) devra avoir : une expérience générale en matière d'élaboration des Plans d'action et de Réinstallation (une ancienneté d'au moins 10 ans), une expérience spécifique (justifier d'au moins cinq (05) références avérées) dans (i) l'Analyse du cadre juridique et institutionnel applicable en matière de réinstallation (ii) Etude socioéconomique et de recensement des personnes (iii) Inventaire des éventuels droits de propriété (iii) Conduite des enquêtes des ménages des populations affectées et (iv) Conduite des évaluations des investissements/propriétés des populations affectées ; L'expérience des projets financés par la Banque Mondiale et une (i) Une bonne maîtrise de la législation nationale en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique et d'évaluation environnementale et sociale, ainsi que des Politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale en matière de réinstallation involontaire des personnes et (ii) une parfaite maîtrise de la communication sociale, de mobilisation et sensibilisation communautaire constitue un atout ;

2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Unité Technique de Liaison à la CUY, Hôtel de Ville de Yaoundé, aux adresses suivantes. Numéro de téléphone : Tél : 6 99 52 34 45 / 6 71 99 52 88, E-mails : touev@yahoo.fr; avec copie à nmadenise@gmail.com ; minduh.com

8. Evaluation et publication des résultats

1. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de qualification du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/C-PTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT N° 1 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BADJOUMA CENTRE-BABAYE SUR UN LINÉAIRE DE SEPT (7) KM ; LOT N° 2 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TORROYE-DJIDDÉ-NDEGA, SUR UN LINÉAIRE DE NEUF (9) KM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 393 01 641518 2250 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles de la Commune de Pitoa.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes : LOT N° 1 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Badjouma Centre-Babayé sur un linéaire de sept (7) km ; INSTALLATION DE CHANTIER

Installation de chantier

Amené et repli du matériel

Maintien de la circulation

OUVRAGE D'ART

Construction d'un dalot simple de (1,00 x 0,80) x 6,00ml et d'un dalot simple de (1,50 X 1,00) X 6,00ml Fouille en terrain ordinaire ou en lit de rivière Béton de propreté dosé à 150Kg/m³ Béton armé pour radier, voiles, tablier et garde roues dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions

Remblai en graveleux latéritique compactée au droit des ouvrages et sur chaussée CHAUSSEE Mise en forme de la plateforme Reprofilage/Compactage y compris Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse Couche de roulement / Rechargement en graveleux latéritique DIVERS Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour prolongement de la hauteur des ailes des dalots existant Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour la réalisation des bèches sur le dalot existant au PKI+600 Etudes géotechniques et d'exécution (formulation du béton, prélèvement des éprouvettes, note de calcul, projet d'exécution et plan de recollement...)

LOT N° 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Torroye-Djiddé-Ndega, sur un linéaire de neuf (9) km ; INSTALLATION DE CHANTIER Installation de chantier Amené et repli du matériel Maintien de la circulation OUVRAGE D'ART Construction d'un dalot simple de (1,50 x 1,50) x 6,00ml et d'un dalot simple de (1,50 x 1,50) x 6,00ml Fouille en terrain ordinaire ou en lit de rivière Béton de propreté dosé à 150Kg/m³ Béton armé pour radier, voiles, tablier et garde roues dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions Remblai en graveleux latéritique compactée au droit des ouvrages et sur chaussée CHAUSSEE Mise en forme de la plateforme Reprofilage/Compactage y compris Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse Couche de roulement / Rechargement en graveleux latéritique DIVERS Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour prolongement de la hauteur des ailes des dalots existant Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour la réalisation des bèches sur le dalot existant au PKI +600 Etudes géotechniques et d'exécution (formulation du béton, prélèvement des éprouvettes, note de calcul, projet d'exécution et plan de recollement,..)

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINADER, EXERCICE 2021, pour des montants prévisionnels respectivement de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA pour le lot n° 1, et de vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) Francs CFA pour le lot n° 2.

4. Allotissement

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINADER, EXERCICE 2021, pour des montants prévisionnels respectivement de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA pour le lot n° 1, et de vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) Francs CFA pour le lot n° 2.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à ta Commune de PITOA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Commune de PITOA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA à la Recette Municipale de Pitoa

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la commission interne de passation des marchés de

Pitoa, sis à la Commune de Pitoa au plus tard le 15/06/2021 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la LOT N° 2 ; Travaux de réhabilitation de la piste agricole Torroye-DJiddé-Ndega, sur un linéaire de neuf (9) km. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot n° 1, et cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA pour le lot n° 2 et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15/06/2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITOA. S

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

15.1 Principaux critères éliminatoires :

15.1.1 Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

15.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

15.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

15.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 07 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Visite des Lieux sur 02 critères ;
- Situation financière sur 03 critères ;
- Références de l'entreprise sur 05 critères ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée,

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PITO.A.

GAROUA le 21 Mai 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°013 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°02/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Description du marché : Fourniture des consommables informatiques à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Délai de livraison : Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PNDP.

Date de signature du Contrat : En cours

| Soumissionnaire | Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA) | | Observations |
|--|---|---|---|
| LIPALI SERVICE SARL Tel : 222 22 25 63/ 242 10 94 99 | 29 574 000 | Vingt-neuf millions cinq cent soixante-quatorze mille | Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante |

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif. Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 10 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|---------------|--|-------------------------------|-------------------------------------|
| Unique | PREMIER MEDICAL SARL B.P. : 3540 Douala, Tél. : (237) 675 962 444 | 9 196 076 | 3 |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE SOA

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021, POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 02 641184 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB pour l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Soa, Maitre d'Ouvrage lance un avis de consultation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima destinées aux Ecoles Publiques de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de huit millions deux cent trente-sept mille cinq cent (8 237 500) Francs CFA TTC.

3. Allotissement

La fourniture est constituée d'un lot unique et la Lettre-commande sera attribuée après Demande de Cotation, au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondant pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation et évaluée la moins-disante.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture, pour un délai de livraison des prestations 30 jours.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2021.

IMPUTATION : N° 55 15 197 02 641184 6114 426

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée auprès de la Commune de Soa, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Soa de la somme de Quinze mille (15 000) Francs CFA

7. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la commune de Soa, Maitre d'ouvrage au plus tard le 18 Juin 2021 à 13 heures.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N° 001 /AC/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021,

**POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA
DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AFAMBA, REGION DU CENTRE »**

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

8. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de cent soixante-quatre mille sept cent cinquante (164 750) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

- Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigés en langue française ou anglaise.

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa , en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

| | |
|---|--|
| Date et heure d'ouverture des plis | Le 18 Juin 2021, à 14 heures |
| Lieu d'ouverture des plis | Salle des Actes de la Mairie de Soa |

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

YAOUNDE le 26 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE ESSE

AVIS DE COTATION N°002 /AC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 26/05/2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES : (LOT 1) : ECOLE PUBLIQUE D'ESSE-VILLE GROUPE II, (LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'améliorer progressivement l'accès aux soins de santé des populations au Cameroun, et pour une meilleure éducation dans nos écoles, Le Maire de la Commune **d'ESSE**, lance en procédure d'urgence, les travaux de Réhabilitation des Ecoles, Centre de Formation et des Centres de Santé Intégré dont les caractéristiques techniques se trouvent dans le Dossier de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les Travaux de Réfection des Ecoles Publiques, des Centres de Santé Intégré et de la Maison de la Femme dans les localités suivantes :

-(Lot 1) : Ecole Publique d'esse-Ville Groupe II,

-(Lot 3) : Csi de Mveng-Essaboutou,

Dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, tels que décrits par le devis quantitatif et descriptif. La participation à cette cotation est réservée aux PME de droit Camerounais.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour les Travaux de réfections et de réhabilitations dans chacune des localités suivantes est de :

| <i>NOM DU LIEU BENEFICIAIRE</i> | <i>LOT</i> | <i>MONTANT EN F CFA</i> |
|--|------------|-------------------------|
| Pour les travaux de réhabilitation de l'EP ESSE-VILLE GROUPE II, | Lot 1 | 5 000 000 |
| Pour les travaux de réhabilitation du CSI de MVENG-ESSABOUTOU | Lot 3 | 5 500 000 |

4. Allotissement

Le dossier de cotation est constitué en cinq (5) lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit:

| N° | Départ | Arr. | Nom du lieu bénéficiaire | N° Lots | Montant en F CFA | Imputations |
|----|-----------------|------|---|---------|------------------|-------------|
| 01 | MEFOU ET AFAMBA | ESSE | Pour les travaux de réhabilitation de l'EP ESSE-VILLE GROUPE I, | Lot 1 | 5 000 000 | |
| | | | Pour les travaux de réhabilitation du CSI de MVENG-ESSABOUTOU | Lot 3 | 5 500 000 | |

NB : AUCUN PRESTATAIRE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT.

5. Participation et origine

La participation au présent avis de cotation est réservée aux entreprises de droits Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de cotation sont financées par le BIP 2021. Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse ; **Service des Marchés** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu dès publication du présent avis, dans le **Service des Marchés** de la Mairie d'ESSE , contre présentation d'une quittance de versement de **(25 000) vingt-cinq mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'ESSE, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le **18 JUIN 2021 à 10 heures** précises et devront porter la mention :

Avis de cotation

N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 26/05/2021

Lancé en Procédure d'Urgence.

Pour les Travaux de Réhabilitation dans chacune des localités Suivantes :

-(Lot 1) : Ecole Publique d'esse-Ville Groupe II,

-(Lot 3) : Csi de Mveng-Essaboutou,

Dans La Commune D'esse, Département De La Mefou Et Afamba, Région Du Centre.

(A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune D'Esse, Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations

| N° | Nom du lieu bénéficiaire | Lot | Délais de livraison |
|----|---|-----|---------------------|
| 1 | Pour les travaux de réhabilitation de l'EP d'Esse-ville groupe II | 1 | 60 jrs |
| 3 | Pour les travaux de réhabilitation du csi de Mveng-Essaboutou, | 3 | 60 jrs |

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Cotation, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

| NOM DU LIEU BENEFICIAIRE | LOT | MONTANT EN F CFA | MONTANT CAUTION |
|--|---------|------------------|-----------------|
| Pour les travaux de réhabilitation de l'EP ESSE-VILLE GROUPE II, | (lot 1) | 5 000 000 | 100 000 |
| Pour les travaux de réhabilitation du CSI de MVENG-ESSABOUTOU | (lot 3) | 5 500 000 | 110 000 |

12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) sont contenues dans un document unique placé dans une enveloppe et remises sous pli scellé. **Le soumissionnaire doit préciser le lot choisis sur le pli fermé.** Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) ;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

La quittance d'achat du Dossier d'Avis de cotation ;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1, , Cent dix mille(110 000) Francs CFA pour le Lot 3**, d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finance du Cameroun ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse (APS);

Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:

- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

Registre de Commerce ;

L'Offre Technique et Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de cotation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

NB : une offre contenant plus d'un lot est irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **18 JUIN 2021 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville sise à la Mairie d'ESSE.

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Absence de caution de soumission ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée

Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative, il est accordé un délai de 48 h à compter de la date pour complément d'information;

Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

Références de l'entreprise ;

Qualification du personnel ;

Matériel ;

Méthodologie et organisation ;

Acceptation des clauses du contrat ;

Présentation Générale des offres.

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution de la présente Lettre Commande, de fourniture et de services quantitatifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante .et notifiée par le chef de service du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cette demande de cotation, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de cotation.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Service des Marchés, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent dossier de cotation.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 26 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N° 02668/DV/MINDEF/01 DU 10 MAI 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES ET DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) SÀ LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE, À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres suscité sont informés que la date de dépôt des offres au Service de Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense et de l'ouverture des plis au Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie initialement prévue le **Mercredi 12 Mai 2021 respectivement à 14h00 et 15h00** , est reportée dans les mêmes conditions fixées par l'Avis d'Appel d'Offres au **Vendredi 14 Mai 2021**./-

YAOUNDE le 10 Mai 2021

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

ETOGA GALAX

THE CEO ANYE POULTRY ENTERPRISE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/APE/APE-ITB/2021 OF 25/05/2021 FOR THE INSTALLATION OF A BOREHOLE, CONSTRUCTION OF POULTRY HOUSE AND A HATCHERY UNIT AND TWO BIO-SECURITY FENCES AROUND THE TWO UNITS IN BAMENDA I SUB DIVISION NW REGION, CAMEROON. (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2021 APE/Prebudget, THE CEO OF ANYE POULTRY ENTERPRISE hereby launches by emergency procedure, an open national invitation to tender FOR THE INSTALLATION OF A BOREHOLE, CONSTRUCTION OF POULTRY HOUSE AND A HATCHERY UNIT AND TWO BIO-SECURITY FENCES AROUND THE TWO UNITS IN BAMENDA 1 SUB DIVISION N W REGION, CAMEROON.

2. Nature of services

The works comprise notably:

- **Installation of a borehole and water system.**
- **Construction of a poultry production unit**
- **Construction of a hatchery unit**
- **Construction of bio-security fences around the production and hatchery units**
-

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies stands at **twentynine million two hundred and fifty thousand (29,250,000) FCFA.**

4. allotment

The works which are subject of this invitation to tender is in one lot.

5. Participation and origin

The tender is open to duly registered Cameroonian Enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

6. Financing

Works which formed the subject of this invitation to tender shall be financed by the **Budget of APE/PRODEL**

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours (7:30 AM-3:30 PM) at the office of ANYE POULTRY ENTERPRISE located at cow street Nkwenas soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired from the office of ANYE POULTRY ENTERPRISE as soon as this notice is published and upon presentation of a non-refundable receipt bearing the amount of **twenty five thousand(25,000) FCFA** payable in the accountant office of ANYE POULTRY ENTERPRISE .

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **five (05) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach **the office of ANYE POULTRY ENTERPRISE** latest the **10/06/21 at 10 am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**NO 001/ONIT/APE//APE-ITB/2021 OF 25/05/2021****FOR THE INSTALLATION OF A BOREHOLE, CONSTRUCTION OF POULTRY HOUSE AND A HATCHERY UNIT AND TWO BIO-SECURITY FENCES AROUND THE TWO UNITS IN BAMENDA I SUB DIVISION N W REGION.****(EMERGENCY PROCEDURE)****“To be opened only during the bid-opening session”**

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic.

10. Delivery deadline

The duration provided for by the Contracting Authority is **two (02) months**. This duration is as from the date of notification of the service order to start work.

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

Any bid that does not respect the mode of separation of the financial, administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared

Inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. Notably, the absence of bid bond delivered by a first order bank approved by the Minister in charge of Finance valid for thirty (30) days after the validity of bids.

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities and must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months before the latest date set for the

opening of bids. Cumulative bidding shall not be accepted.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase.

The opening of administrative documents and the technical and financial bids will be on the **10/06/2021 at 11 am prompt by the ANYEPOULTRY ENTERPRISE (APE)** Internal Tender's Board in the conference hall of the ANYE POULTRY ENTERPRISE (APE) .

Only bidders may attend or be represented by a mandated person.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The evaluation of bids shall be carried out in three stages:

1st Stage : verification of the presence and conformity of each administrative document ;

2nd Stage : Evaluation of the technical bids ;

3rd Stage: Analyses of the financial bids.

The criteria of evaluation shall be as follows:

14.1-Eliminatory criteria

- Deadline of execution more than the prescribed.
- False declaration or falsified or scanned documents;
- Omission of a quantified task on the bill of quantities and cost estimates
- Non satisfaction of at least 70% of the main qualification criteria.

14.2. Main qualification criteria: The evaluation of the bids shall be done on predefined technical criteria on a global mark of 100. The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

Financial situation.

Experience of the enterprise.

Personnel to be mobilized.

Equipment put at the disposal of the project.

Methodology/organization of the site.

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, in accordance with article 99 of the public contracts code. One contract can be awarded all the three (3) lots of contracts launched by ANYE POULTRY ENTERPRISE.

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers/bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours on week days from **the Manager of ANYE POULTRY ENTERPRISE (APE)**.

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE JADZONG Blaise

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL MANUEL DESTINE A L'APPUI DES COMITES D'HYGIENE ET SALUBRITE DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 115.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel de travail manuel destiné à l'appui des Comités d'Hygiène et Salubrité de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la livraison du matériel de travail manuel notamment les brouettes, pelles (rondes, pelles bêches), fourches (04 et 09 dents), râtaux, machettes, gants, chasubles, bottes de sécurité, barres à mine, manteaux, balais cantonniers, seaux poubelles, limes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cent quatre-vingt -sept millions (187 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures font l'objet d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices **2021** et suivants sur la ligne d'imputation n° **610 115.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics
620, Rue du Gouverneur Carras – 2^e étage Immeuble NSIA, Bonanjo
BP 43 Douala – Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.
Site Internet : www.douala.cm
E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2^e étage Immeuble NSIA Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit **(08) exemplaires** dont **un (01) original**, **un (1) numérique** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2^e étage Immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **29 Juin 2021 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 Mai 2021
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL MANUEL DESTINE A L'APPUI DES COMITES
D'HYGIENE ET SALUBRITE DE LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **trois millions huit cent mille (3 800 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **29 Juin 2021 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des offres;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.
- Absence de l'Attestation de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non.
- Absence de deux références en livraison des fournitures de matériels (Équipements de Protection Individuels, de bureau, etc..) d'un montant cumulé minimal de **60 000 000 FCFA** réalisé au cours des trois dernières années.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics
620, Rue du Gouverneur Carras – 2^e étage Immeuble NSIA à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 26 Mai 2021

Le MAIRE

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BATOURI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CI-APRÈS DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement pour entretien périodique du tronçon de route communale BANYO- vers RIVIERE TOUKI dans la commune de Batouri dans la Région de l'Est, Département de la KADEY.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:4

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;

3. Cout Prévisionnel

7 500 000 TTC

4. Allotissement

| N° de lot | Région/Département | Commune | Tronçon et Longueur estimée (km) | Montant TTC prévisionnel pour le contrôle (2021-2022) | Dé (m) |
|-----------------|--------------------|---------|-------------------------------------|--|-----------|
| 1- ES/21 | EST/KADEY | BATOURI | BANYO-RIVIERE TOUKI | 7 500 000 | 0 |
| LONGUEUR TOTALE | | | 22 | | |

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques, aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, MINTP, Exercices 2021 et 2022, Ligne Fonds Routier.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat General de la Commune de Batouri, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batouri d'une somme non remboursable de quinze mille **(15 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, **Au Secrétariat Particulier de la Commune de Batouri**, au plus tard le **03 JUIN 2021 à 10 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021 Pour le controle technique et la surveillance des travaux d'entretien du tronçon de route communale ci-après dans la Commune de Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est, en procedure d'urgence.

FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2021, Ligne Fonds Routier.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six **(06) mois** pour chaque année à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **Cent cinquante mille (150 000) de francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 JUIN 2021** dès **11 heures précises** dans la salle de réunion de la Commune de Batouri.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

15-1 : Critères éliminatoires :

1. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

15-2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points;
- c) Références du BET: sur 10 points.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84.

BATOURI le 11 Mai 2021

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNE DE MBOUDA**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 BOUTIQUES AU MARCHE A DE MBOUDA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)****FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre des travaux de la construction des Boutiques. Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda, tes travaux suivants

| LOT | INTITULE | MONTANTS |
|-----|--|----------------|
| | | PREVISIONNELS |
| 1 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12BOUTIQUES AU MARCHE ADE MBOUDA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS | 24 000 000FCFA |

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :
les travaux préliminaires, les travaux de terrassement, fondation: travaux de maçonnerie et élévation ; travaux d'enduits .cHapes et revêtements scellés; les travaux de la charpente, la couverture et plafond, travaux de menuiseries bois. métalliques et vitrerie ; travaux de l'électricité; les travaux de peinture, VRD etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **24 000 000 (vingt quatre millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés dans un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun (MINDDEVEL), Exercice Budgétaire 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de **40 500 (quarante mille cinq cent) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le **31/05/2021. à 11 heures** 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/CMDA/ CIPM/BEC/21 DU 06/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 BOUTIQUES AU MARCHÉ ADE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de **480 000 (quatre cent quatre vingt mille) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture d'offres contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **31/05/2021 à 12 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Être suspendu de la commande publique par l'ARMP ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- Absence ou non conformité d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48hrs •
- Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise ;
- soumissionnaire ayant obtenu moins de 70% de « oui » de l'ensemble des critères de qualification.
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié •

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels fixent les conditions primordiales ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offre.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent •

- A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE ;
- B PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D MATÉRIELS
- E CAPACITÉ DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ;
- F MÉTHODOLOGIE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX,

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements Complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du SUIVI des projets et marchés) ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics des Bamboutos à Mbouda.

MBOUDA le 4 Mai 2021

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AAONO/CPTA/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE AXE WL CHEF PADDE (MARCHE DE POISSON) - REGIONALE N° 16 (R0407) SUR 200 METRES LINEAIRES, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
BIP MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Pitoa: axe Wi Chef Padde (marche de poisson) - Régionale n° 16 (r0407) sur 200 mètres linéaires. Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis ainsi qu'il suit :

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes ;

DESIGNATION DES TRAVAUX

INSTALLATION DE CHANTIER

Installation de chantier (études géotechniques (formulation du béton et prélèvement), projet d'exécution et plan de recollement),

Amené et repli du matériel

OUVRAGE D'ART- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

DALOT SIMPLE (1,00 x 1,00) x 8,00ml AU PKO+100

Fouilles en terrain ordinaire

Béton de propreté dosé à 150Kg/m³

Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour radier, voiles, tablier et garde roues y/c toutes sujétions

Remblai en graveleux latéritique compactée au droit des ouvrages et sur chaussée

CHAUSSEE

Fossés bétonnés de 50x50 ép 10cm dosé à 350kg/m³

Dallettes en béton armé dosé à 400kg/m³ (ep 12cm) sur Fossés bétonnés

Mise en forme de la plate forme y compris Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse Couche de roulement / Rechargement en graveleux latéritique

SERIE 300 : DIVERS Démolition des caniveaux existant et évacuation des débris

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2021, pour un montant prévisionnel de Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2021, pour un montant prévisionnel de Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de PITOA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Commune de PITOA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quarante mille (40 000) Francs CFA à la Recette Municipale de Pitoa

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la commission interne de passation des marchés de

Pitoa, sis à la Commune de Pitoa au plus tard le 15/06/2021 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15/06/2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITOA, S

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

15.1 Principaux critères éliminatoires :

15.1.1 Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

15.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

15.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DDE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DDE, SDP

15.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 07 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Visite des Lieux sur 02 critères ;
- Situation financière sur 03 critères ;
- Références de l'entreprise sur 05 critères ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PITO

PITOA le 21 Mai 2021

Le 1er Adjoint au Maire

BOUHARI IBRAHIMA

COMMUNE DE BAMENDJOU

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REPARTIES EN 02 LOTS (EN PROCEDURE DURGENCE) .LOT 1 :CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA ;LOT 2:ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, le Maire de la Commune de Bamendjou, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Bamendjou, Maître d'ouvrage un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux suivants :

Lot 1 :CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA ;MINEDUB, 16 000 000

Lot 2:ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE COMPRIMEE,

IMPUTATION: 55 27 351 01 641714 2221

MINDDEVEL:39 917 382

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprend notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Carrelage (Pour mémoire) ;
- Plomberie (Pour mémoire) ;
- Electricité ;
- Peinture/Vermie ;
- VRD.

3. Allotissement

DEUX LOTS.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Mairie de Bamendjou, Tél.. 243385921 ou à la Mairie de Bamendjou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Mairie de Bamendjou, Tél.. 243385921 ou à la Mairie de Bamendjou dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **57 500 FCFA (Cinquante-sept mille cinq cent)** payable à la recette municipale de Bamendjou ; Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Bamendjou au plus tard le **31/05/2021 à 10 heures** précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAMEYIA, DEPARTEMENT DES
HAUTS-PLATEAUX REPARTIES EN 02 LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) :
Loti : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYIA(PHASE I) ;
Lot 2: ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BLOC DE TERRE
COMPRIMEE

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (3) mois par lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA de **320 000 (Trois cent vingt mille) pour le lot1 ,d'un montant forfaitaire en francs CFA de 798 500 (Sept cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent) pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier D'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2021 à 11heures**, par la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Bamendjou dans la salle des actes de la Maire .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non remise dans un délai de 48 heures,
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Certification des photocopies des documents certifiés ,
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Le non-respect de 70%des critères de qualification de l'offre technique ;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif;
- Etre dans la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (Art 92 Alinéa 9du CMP) ;

2. Critères essentiels

- Capacité financière inférieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché ;
- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires
- Personnels
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (Méthodologie d'exécution photos) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière ;
- Disponibilité de la pondeuse de briques de terres comprimées.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bamendjou Tel. : 243385921 dès publication du présent avis.

BAMENDJOU le 4 Mai 2021

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SANTE POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaire | Montant (FCFA TTC) | Délai (en mois) |
|---------------|--|-------------------------------|-------------------------------------|
| Unique | PREMIER MEDICAL SARL B.P. : 3540 Douala, Tél. : (237) 675 962 444 | 9 196 076 | 3 |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 0185 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD /2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5-SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOL) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL(6,25 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 36 467 02 33 00 05 22 50.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 18 mars 2021 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie rurale de Manjo (inter N5-Saint Marc de Manjo-centre de Santé Intégré de Ngol) Dans le Département du Mounjo, Région du Littoral (6,25 km).

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-Verbal du N° 0024/PV/CIPM-TERI/MINTP du 30 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie rurale de Manjo (inter N5-Saint Marc de Manjo-centre de Santé Intégré de Ngol) Dans le Département du Mounjo-Région du Littoral (6,25 km) :

| N° Lot | Type d'intervention | Tronçon | Linéaire (km) | Nom et Adresse de l'entreprise | Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA) | Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA) | Délai d'exécution |
|------------|-------------------------|---|---------------|---|--|---|-------------------|
| Lot unique | Réhabilitation de route | Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol. | 6,25 | CABTE B.P: 15616 Douala Tél: 671 356 471 | 452 400 000 | Quatre cent cinquante-deux millions quatre cent mille | 05 mois. |

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Mai 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES MANUELS GUIDES ET DES KITS DE TRAVAIL AUX SERVICES D'INSPECTION SANITAIRE VETERINAIRE ET AUTRES PROFESSIONNELS DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE ET HALIEUTIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

| IS | Au lieu de | Lire |
|---------|---|---|
| IS 20.1 | Le montant de garantie de soumission est de 8 000 000 (huit millions), Francs CFA. | Le montant de la garantie de soumission est de 1 900 000 (Un million neuf cent mille), Francs CFA. La présente garantie demeure valable jusqu'au vingt-huitième (28ème) jour inclus suivant l'expiration du délai de validité de l'offre |
| IS 23.1 | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 01 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale. | La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : le 18 Juin 2021 Heure : 13 heures précises, heure locale |

Le reste est sans changement.

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

| N° LOT | SOUSSIONNAIRE | MONTANT TTC (FCFA) | DELAI DE LIVRAISON |
|-------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| Lot unique | ETS FARICKESSO BP : Yaoundé Tél. :673 15 86 75 | 96 369 791 | 03 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

| SOUSSIONNAIRE | MOTIF |
|--|--|
| ETS AM & CIE BP : 5559 – Yaoundé | Éliminé pour offre financière plus disante |

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°00126 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINKOAMEYOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **002/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

| Objet d'appel d'offre | soumissionnaire | montant | Délai de livraison | Observations |
|--|-----------------------|--|-------------------------------|----------------------------|
| Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre. | BILLY BUSINESS ET CIE | Attribution FCFA TTC 17 999 118 | 4 MOIS | RAS |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
244 000 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement optimal de ses services, le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, une consultation pour la fourniture du matériel informatique à la CAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture du matériel informatique suivant :

- Cinq (05) Imprimantes Départementales Multifonctions sans option ;
- Six (06) Stations de travail fixes.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **F.CFA 35 000 000** (*Trente cinq millions*).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine informatique.

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **en Ligne**.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation seront financées par le budget de la CAA, Exercice 2021, imputation budgétaire : 244 000 200.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de peut être consulté aux heures ouvrables, à la CAA, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés, **étage -1**, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; email : caa@caa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la CAA, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés, **étage -1**, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; e-mail : caa@caa.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante cinq mille (**55.000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 24 Juin 2021 à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai, Yaoundé.

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de quarante cinq (**45**) jours maximum (jours calendaires). Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

2. Les fournitures objet de la Consultation seront livrées à l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Boulevard du 20 Mai, à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 1 de la DC d'un montant de sept cent mille (**700 000**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un Organisme Financier agréé.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 24 Juin 2021 à **15 heures** précises à la Salle de réunion du 5^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, par sa Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :**

- Absence de la caution de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou de l'autorisation du fournisseur agréé, valide;
- Absence de certificat de conformité aux normes européennes ;
- Absence de certificat d'origine ;
- Absence de la déclaration
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues annuellement établie par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Score technique inférieur à 80% de critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base des critères essentiels ci-après:

1. Présentation de l'offre.....Oui/Non
2. Référence du soumissionnaire : Nombre de marchés similaires d'un montant de **F.CFA 30 000 000**, cumulés exécutés au cours des trois (03) dernières années >=05Oui/Non
3. Chiffres d'Affaire.....Oui/Non
4. Délai de livraison.....Oui/Non
5. Capacité d'autofinancement.....Oui/Non
6. Preuve d'acceptation des conditions du marchéOui/Non
7. Agrément du fournisseur Oui/Non
8. Garantie du fabricant ou du soumissionnaire..... Oui/Non
9. Prospectus originaux Oui/Non

NB : Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins 80 % de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la CAA à Yaoundé, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; e-mail : caa@caa.cm.

- Dénonciations

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 et la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000127 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **004/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

| Objet d'appel d'offre | soumissionnaire | montant | Délai de livraison | Observations |
|---|-----------------|--|--------------------|--------------|
| Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre. | ETS ALPHA PLOM | Attribution FCFA TTC 15 991 425 | 3 MOIS | RAS |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,

Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires du présent marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

| SOUSSIONNAIRES | LOTS | MONTANTS TTC | RANG | DELAIS |
|---------------------|------|--------------|------|---------|
| LES BERGES DU WOURI | 1 | 88 179 413 | 1er | 10 MOIS |
| | 2 | 70 621 323 | | |
| ETS MNC SERVICES | 3 | 60 036 114 | 1er | |
| | 4 | 30 378 043 | | |

Les Directeurs Généraux d'ETS MNC SERVICES et LES BERGES DU WOURI, attributaires ci-dessus sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives, Financières et Techniques de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000124 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'AXE AKOK-NDOE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n **001/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux d'assainissement de l'axe Akok-Ndoe dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

| Objet d'appel d'offre | soumissionnaire | montant | Délai de livraison | Observations |
|--|-------------------------------------|---|------------------------|---------------------|
| Assainissement de l'axe Akok-Ndoe dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre. | COMPAGNIE GENERALE DES TRAVAUX SARL | Attribution FCFA TTC 100 000 000 | 6 MOIS | RAS |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **du Centre de Santé Intégré de Lisse**, une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions de FCFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **22 juin 2021 à 12heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

Demande de Cotation

N°02 /DC/CMAT/CIPM/2020 du 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **160 000 F CFA (cent soixante mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22 JUIN 2021 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000130 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **003/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux de construction des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

| Objet d'appel d'offre | soumissionnaire | montant | Délai de livraison | Observations |
|--|-----------------|--|-------------------------------|----------------------------|
| Travaux de construction des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre. | ETS ALPHA PLOM | Attribution FCFA TTC 42 492 949 | 3 MOIS | RAS |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art dans la commune de Matomb. Consistance des prestations :

La prestation objet de la présente demande de consultation consiste à la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art financés par le Fond routier dans la commune de Matomb.

2. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

3. Financement

Le financement est assuré par le Fond routier exercice 2021.

4. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : **6 000 000 (Six millions francs)**

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

5. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. **15 juin 2021 à 12 heures** et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

6. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent dossier de consultation un délai de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

7. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 juin 2021** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

9. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB au service des Marchés Publics ou au numéro **695 182 190**.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance une demande de cotation **pour l'achat des tricycles a trois roues et des casques de protection grand modèle, dans l'Arrondissement de Matomb.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions de FCFA)**

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 09 items.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **15 juin à 12 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

Demande de Cotation

N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 du 17 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET DES CASQUES DE PROTECTION GRAND MODELE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **200 000 F CFA (Deux-cent mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 Juin 2021 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| N° LOT | SOUSSIONNAIRE | MONTANT TTC (FCFA) | DELAJ DE LIVRAISON |
|------------|--|--------------------|--------------------|
| Lot unique | ETS DMS BP : 5777 - Yaoundé Tél. :675 42 25 14/694 86 55 20 | 45 500 843 | 04 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

| SOUSSIONNAIRES | MOTIF |
|---|---|
| ETS MAN CORPORATION BP : Yaoundé | Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise |
| ETS ABC BP : 14953 – Yaoundé | Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise |
| STE CAMEROUN FACTORING AND DEVELOPMENT BP : 34420 – Yaoundé | Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise |

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____ /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| N° LOT | SOUSSIONNAIRE | MONTANT TTC (FCFA) | DELAJ DE LIVRAISON |
|-------------------|--|---------------------------|---------------------------|
| Lot unique | ETS TCHUENTE BP : 11231 - Yaoundé Tél. :699 49 96 32/655 40 25 03 | 16 488 531 | 03 mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

| SOUSSIONNAIRE | MOTIF |
|---|---|
| ETS JOHN BIL'S BP : 1591– Yaoundé | Éliminé pour modification des quantités dans l'offre financière |

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !